

ECONOMIE 79

La récession qui frappera les Etats-Unis en 1979 risque de heurter les économies canadienne et québécoise. On peut toutefois afficher un optimisme prudent et notre croissance devrait s'approcher de la performance réalisée en 1978. Le chômage s'accroîtra, mais les prix baisseront. Pour en savoir plus long sur l'économie en 1979, les prix, l'emploi, l'agriculture, les forêts, les mines, etc. LE SOLEIL a préparé un supplément économique.

cahier C



Terry Bradshaw et l'entraîneur Chuck Noll de Pittsburgh

Steelers et Cowboys au Super Bowl

Drapeau et Gerry Snyder rôdent autour de la LNF

Le maire de Montréal Jean Drapeau et Gerry Snyder, celui qui a amené les Expos dans la Métropole, se sont rendus à Miami où se déroule le Super Bowl. Mais Montréal est loin d'être assurée d'une franchise.

Tarkenton pris à partie

Frank Tarkenton, le quart des Vikings du Minnesota, a soulevé un tollé de protestations après avoir affirmé que le Super Bowl est l'exemple que l'argent ruine le sport.

Newhouse commencera le match pour Dallas

Le demi à l'attaque Robert Newhouse sera là au début du match pour les Cowboys lui qui est le deuxième meilleur porteur de ballon de l'équipe derrière Tony Dorsett.

Textes et photos, pages H-1, H-2



Roger Staubach et l'entraîneur Tom Landry de Dallas

L'OSTRADAMUS
29, COUILLARD
VIEUX-QUEBEC
694-0799
OUVERT LE MATIN
DES 7H30

LE SOLEIL

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376, du Roi, suite 308. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcoolés)

128 PAGES 9 CAHIERS

QUEBEC, SAMEDI 20 JANVIER 1979

83e ANNEE, No 21 PRIX 50¢

Commissions scolaires en guerre avec Québec

par Damien GAGNON

Le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ), M. Claude Paquette, s'est livré à une déclaration de guerre contre le gouvernement du Québec à l'ouverture, hier, de la conférence Québec-commissions scolaires.

Ovationné à maintes reprises par les présidents et directeurs généraux des commissions scolaires, il a soutenu que les commissaires d'écoles ne se contenteraient pas de demi-mesures dans l'élaboration d'un nouveau partage des pouvoirs et responsabilités en éducation rappelant que ce sont eux qui ont réclamé la tenue de cette conférence.

M. Paquette a reproché au gouvernement son manque d'enthousiasme pour le mouvement local qu'est la commission scolaire et a dit remarquer chez certains ministres une certaine agressivité contre l'existence même des commissions scolaires.

Il s'est dit toutefois heureux de la déclaration faite en novembre dernier, au con-

grès des commissaires d'écoles, par le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, à l'effet que les commissions scolaires continueraient d'exister.

Sur un ton belliqueux, M. Paquette a même prétendu que la largesse, que certains ministres et fonctionnaires étaient sur le point d'avoir dans leur réforme fiscale municipale, démontre bien que l'objectif premier de cette réforme n'était sûrement pas d'alléger le contribuable local mais plutôt

de s'accaparer du pouvoir en matière d'éducation afin d'être certain que les valeurs qui y seront véhiculées seront celles des dirigeants installés dans les fauteuils de la fonction publique ou du gouvernement.

Les commissions scolaires considèrent l'impôt foncier comme la meilleure source de financement autonome et elles réclament son maintien afin d'éviter l'étatisation de l'enseignement.

Pour le président de la

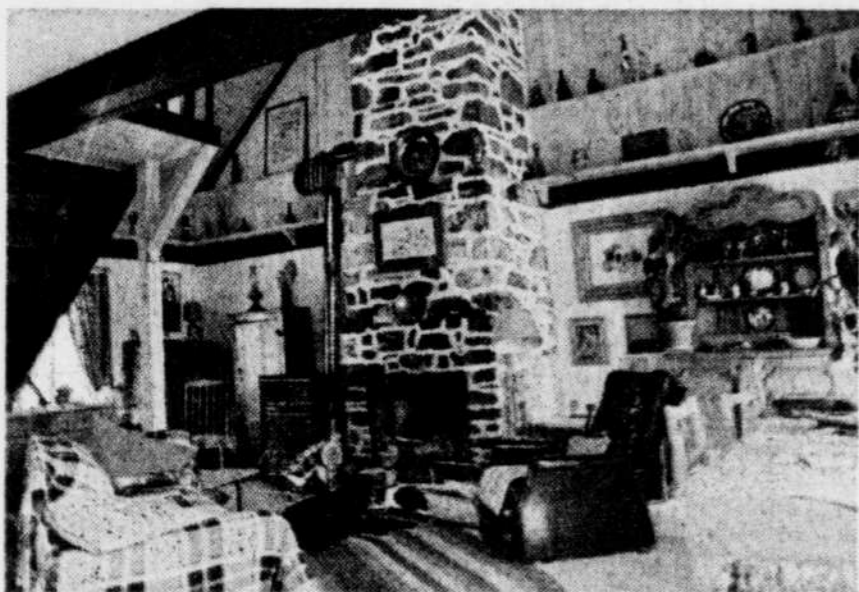
FCSCQ, le "moratoire social" que les commissions scolaires ont consenti pour l'édification du système d'éducation est terminé. Elles reprennent les pouvoirs qui leur ont été usurpés et elles exigent du gouvernement qu'il concrétise une fois pour toutes ses intentions déclarées de décentralisation administrative et de reconnaissance dans les faits les commissions scolaires comme véritables gouvernements locaux.

ont également réservé un accueil chaleureux à la présidence de l'Association des commissions scolaires protestantes du Québec, Me Jean Miller dont les propos dits sur un ton moins agressif et dans un style moins piquant rejoignent ceux de M. Paquette.

Quant aux représentants du gouvernement, M. Jacques

(Suite à la page A2, 1re col.)

voir édito à la page A-4 et dossier à la page B-2



Le Soleil, Jacques Deschênes

Une école de rang transformée en une chaleureuse demeure.

L'abandon de nos vieilles écoles

Après le "baby-boom" de l'après-guerre et la frénésie des années 60 dans le domaine de la construction pour fins scolaires, le réseau scolaire québécois cherche maintenant un moyen de faire revivre ou de disposer des écoles que la dénatalité et les mouvements migratoires ont laissé désespérément vides. De 1972 à 1980, la population scolaire sera passée de 852,000 étudiants à moins de 650,000, ouvrant une large brèche dans le réseau de quelque 3,400 écoles québécoises.

En 1982, la Commission des écoles catholiques de Montréal se retrouvera avec 230 écoles qui ne serviront plus à l'instruction publique. A Québec, de 1968 à 1978, une vingtaine des 53 écoles ont dû fermer leurs portes. En 1979, cinq autres écoles devront se trouver une nouvelle vocation. Gilles Boivin analyse la situation et explique ce qu'il est advenu ou ce qu'il adviendra de ces vieilles écoles.

dossier à la page B-3

Le terrible mal de Crohn

par Anne-Marie VOISARD

Cinq mille à 6,000 Québécois souffrent d'une maladie chronique inflammatoire du tube digestif, connue sous le nom de Crohn.

C'est un mal dont on ne connaît pas la cause et dont les symptômes, en phase active, s'apparentent à ceux de la gastro-entérite. Diarrhée,

crampes au ventre, fièvre, vomissements, perte d'appétit et de poids sont autant de malaises et de désagréments qui affligent les victimes de la maladie de Crohn. Chez les enfants, la maladie empêche la croissance et retarde le déclenchement de la puberté.

Il s'agit d'une maladie évolutive qui s'accompagne sou-

vent de complications (comme des abcès ou des fistules) et qui parfois conduit à d'autres maladies...voire même le cancer.

On ne peut guérir actuellement de la maladie de Crohn, mais on peut être soulagé. A côté des traitements classiques comme la diète, les médicaments et l'intervention chirurgicale (on coupe

par exemple des bouts d'intestin), certaines expériences récentes qui consistent à nourrir le patient par un tube, donnent des résultats encourageants. Le Dr Micheline Ste-Marie, gastro-entérologue et pédiatre attachée au Département de pédiatrie du CHUL (Centre hos-

(Suite à la page A2, 1re col.)

voir dossier à la page B-1



marcel boutin

épargne-retraite

Les régimes enregistrés d'épargne-retraite permettent d'épargner tout en économisant de l'impôt. Il ne reste toutefois que quelques semaines pour profiter de cette formule pour réduire votre impôt de 1978. Pour vous aider à y voir clair, LE SOLEIL commence aujourd'hui une série de 13 articles sur ce sujet rédigés par Marcel Boutin, l'auteur de la chronique Votre argent.

page E-9

sommaire

Annonces classées G-1 à G-20, H-7 à H-11
Arts et spectacles D-1 à D-9
Bridge H-9
Carrières et professions F-2 à F-12
Dans le sens du poil A-9
Décès H-11
Echecs G-7
Economie-finances C-1 à C-20, E-9 à E-12
Feuilleton G-18
Habitat B-8 à B-11
Horoscope H-8
La bonne chère D-10, D-11
Mot mystère G-2

Mots croisés G-3, G-5
Où aller à Québec D-8
Pages documentaires B-1 à B-3
Patron G-4
Philatélie A-8
Sciences B-4
Sport H-1 à H-6
Télévision D-9
Tourisme E-1 à E-8

météo

Ennuagement aujourd'hui à Québec et en Beauce avec un maximum de moins 10. Risque de neige à l'est avec un maximum de moins 15.

détails, page H-7



Le défilé au carnaval de Nice en France

(Ville de Nice)

CARNAVAUX

Fête, défilement de masse, prise de contact avec la société, le carnaval est devenu une césure nécessaire dans la vie stressante du monde moderne. A La Nouvelle-Orléans, à Nice, tout comme à Québec, on sait y faire.

tourisme, cahier E

Vénus se révèle l'enfer de Dante

par Claude TESSIER

Vénus a dévoilé des secrets considérables et a confirmé certains éléments connus lors de l'exploration des sondes spatiales américaines qui ont touché la planète en décembre dernier.

Les scientifiques du centre de recherches Ames, en Californie, tout en demeurant prudents dans l'analyse des premiers renseigne-

ments, indiquent que ce qui se passe sur Vénus est plus considérable qu'on ne le croyait. L'atmosphère de Vénus circule rapidement en passant par les pôles. Le relief de la planète ressemble plus à celui de la Terre qu'à ceux de Mars et de la Lune. La présence de gaz rares comme l'argon et le néon porte à croire à une densité de la matière qui s'accroît dans les planètes les plus près du Soleil.

A partir des données recueillies par les sondes spatiales, nous tentons un voyage là où les paysages d'un rouge cuivré baignent dans un épais brouillard de gaz corrosifs, d'odeurs de soufre, de pression écrasante et de chaleur digne d'un enfer.

Après avoir franchi trente millions de milles depuis la Terre, le voyageur de Vénus se trouve mis en présence, à 7,000 km de la planète, de l'onde de choc des vents solaires se heurtant au corps céleste. Comme sur la Terre, la température des électrons et des ions atteint un million de degrés Celsius. Les sondes spatiales américaines ont révélé que cette onde de choc est violente et plus forte que prévue. Comme Vénus n'a pas de champ magnétique, le vent solaire intervient plus profondément dans l'atmosphère de la planète.

Le brouillard s'épaissit

A 400 km de la surface de Vénus, le voyageur voit une surface nuageuse jaunâtre. L'ionosphère sulfureuse de Vénus réfléchit les trois quarts de la lumière du soleil. A mesure qu'il descend dans la turbopose, à 144 km d'altitude, le brouillard s'épaissit.

A 66 km, le soleil commence à s'estomper pour devenir un peu plus bas un disque noyé dans des nuages jaunes composés de petites particules d'acide sulfu-

rique. Vénus a trois couches de nuages.

Après un éclairci comme on en voit parfois en avion, en voyageant entre deux couches de nuages, le voyageur rencontre des nuages qui rappellent les nôtres mais la température grimpe déjà à 202 C. Il y a un nouvel éclairci à 47,5 km d'altitude. L'atmosphère sans particule ici est celle de la lumière d'un jour nuageux mais d'une certaine brillance.

A 20 km, la lumière devient de plus en plus rouge à cause de l'épaisseur des couches de nuages. La visibilité ressemble à celle qu'on aurait à travers une vitre givrée, selon la NASA. A 10 km, la lumière est passablement rouge; c'est ténébreux et la température atteint déjà 410 C.

La peau rouge de Vénus

A 7 km, Vénus commence à livrer ses secrets. Ses accidents géographiques, encore mal définis, ressemblent à ceux de la Terre. Il y a des montagnes et de vastes plaines. Le tout baigne dans un rouge obscur.

Puis, c'est le sol vénusien! Une sonde spatiale de 200 livres, celle qui a survécu pendant 67 minutes à l'impact au sol, a soulevé de la poussière fine qui a mis trois minutes environ à se dissiper.

La température atteint 453 C. (847 F.). A peine 10 pour 100 de la lumière du soleil réussit à traverser

les trois couches de nuages de Vénus. Le voyageur ne peut plus dire où se trouve le soleil. C'est l'enfer de Dante avec des paysages distordus par un éclairage bifarad et rouge. La pression y est écrasante: 91 fois celle de la Terre. Le jour vénusien est ici aussi peu lumineux que le jour le plus nuageux et le plus terne de la Terre.

Au cours de la descente, l'homme aura été témoin de phénomènes étranges que la NASA a appelé les "mystérieux chemical fires". Dans la basse atmosphère, à 13 km d'altitude dans la partie nocturne de la planète, des sondes spatiales ont noté la présence de ce qu'on pourrait appeler les luminescences chimiques. Ces lueurs soudaines proviendraient des réactions des composants sulfuriques de la basse atmosphère surchauffée. A moins que ces lueurs rouges aient été produites par les surfaces également surchauffées des sondes spatiales elles-mêmes. Les Soviétiques ont rapporté des phénomènes semblables dans l'exploration de Vénus qui a suivi de quelques jours celle des Américains.

Ainsi, Vénus, cette planète surchauffée à blanc, entourée d'une atmosphère qui est une vraie bouillabaisse chimique, ne fera pas de si tôt l'objet d'une visite sur place de l'homme.

voir autres découvertes à la page B-4



La plus récente photo de Vénus captée le 9 janvier.

LOTERIES

Mini-Loto

No de série: 18
Numéro: 37119

Loto-Perfecta

Numéros: 10 20 26 32 34 35
No complémentaire: 30

Léger en vacances

Les services de l'information du ministre délégué à l'environnement Marcel Léger ont affirmé, hier, que celui-ci se rend à l'extérieur du pays, mais non pas, selon eux, pour des consultations au sujet de l'avenir constitutionnel du Québec. Tout en confirmant ce voyage, les services de relations publiques du gouvernement, s'en tiennent à dire qu'il s'agit d'un voyage à titre personnel.

Québec proposera une augmentation du nombre d'heures à l'élémentaire

(PC) — Le plan d'action découlant du livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire sera rendu public le ou vers le 20 février.

C'est ce qu'a fait savoir, hier, le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, alors qu'il ouvrait à Québec la conférence Québec-commissions scolaires.

Ce plan d'action, a-t-il précisé, contiendra de nombreuses mesures dont les plus importantes sont d'ordre pédagogique.

Il y propose notamment l'augmentation du nombre d'heures d'enseignement au niveau primaire et l'instaura-

tion du titulariat au premier cycle du secondaire.

Ce plan d'action ne traite ni de la fiscalité scolaire, ni des modalités d'allocation des ressources. "Nous avons réservé ces questions à la conférence qui s'ouvre, a ajouté M. Morin.

Commissions... (Suite de la première page)

Yvan Morin, ministre de l'Éducation et vice-premier ministre, M. Camille Laurin, ministre d'État au développement culturel, et M. Jacques Léonard, ministre d'État à l'aménagement, leurs propos ont été reçus avec réserve.

Le ministre de l'Éducation a souligné que lorsque deux appareils administratifs sont en désaccord sur des questions fiscales ou financières,

l'expérience nous enseigne que les choses peuvent aisément s'envenimer. Néanmoins, selon M. Morin, le gouvernement a pensé que l'objectif majeur qu'il poursuit, la qualité de l'enseignement, le justifiait de prendre ce risque et de convoquer cette conférence.

Il a réaffirmé que la véritable garantie de l'existence des commissions scolaires en même temps que leur raison

d'être résident dans l'autonomie de gestion, dont elles ont été graduellement dépouillées depuis quelques années. Il suffit, selon le ministre, d'évoquer l'exemple de nos universités, qui ne possèdent aucun pouvoir fiscal mais qui jouissent néanmoins dans les faits d'une autonomie plus étendue que celle des commissions scolaires.

Il a rappelé les engagements du gouvernement en ce qui a trait au transfert de l'impôt foncier normalisé aux municipalités. "Tout au plus, le gouvernement accepterait que les commissions scolaires puissent à même l'impôt foncier pour financer uniquement leurs dépenses dites inadmissibles ou non subventionnées. Il ne nous apparaît pas opportun d'aller plus loin et de prendre le risque de revenir aux inégalités financières de jadis."

Cette position gouvernementale est loin de satisfaire les commissaires d'écoles, mais M. Paquette y voit quand même une possibilité

d'entente. Tout dépendra d'après lui, de la latitude qu'auront les commissions scolaires dans l'utilisation de cette source de revenus. Actuellement, les dépenses inadmissibles sont très limitées.

Quant aux modes d'allocation des ressources financières de l'État aux commissions scolaires, M. Morin a révélé que son ministère privilégie l'amélioration du système des règles budgétaires actuelles...

La FCSCQ propose plutôt une formule de financement qui repose sur le principe que toute dépense d'une commission scolaire devrait être partagée par cette commission scolaire et par le gouvernement. Le partage des dépenses serait fait en tenant compte de la richesse relative de chaque commission scolaire.

C'est le ministre des Finances du Québec M. Jacques Parizeau qui clôturera les travaux de la conférence demain midi.

Le terrible... (Suite de la première page)

pitalier de l'université Laval) applique présentement cette forme de traitement auprès de deux adolescents. L'un d'eux a engraisé de 28 livres en l'espace de six semaines, tandis que son compagnon a grandi de ½ pouce.

Le Dr Ste-Marie travaille aussi à un projet de recherche qui vise à déterminer les causes de la maladie de Crohn. Elle est boursière de

la Fondation canadienne pour l'iléite et la colite, un organisme qui cherche à venir en aide aux victimes de cette maladie. Un groupe vient d'ailleurs d'être formé à Québec sous la présidence de Mme Gilaine Gagnon.

Constatation troublante: Les Juifs et les Canadiens comptent parmi les populations les plus frappées.



LA MAISON
ELLE te propose
INC d'être femme...

Cours de mannequins professionnels et d'hôtesse d'accueil

Début: 7, 8 février 1979

Deux soirs par semaine pendant quatre mois, des professeurs réputés vous enseigneront la démarche, le maquillage, la coiffure, la photographie de mode publicitaire, les techniques du défilé classique et moderne, la façon de présenter les collections.

ELLE vous ouvre les portes sur une carrière fascinante. ELLE est une école unique en son genre et la plus importante agence d'hôtesse et de mannequins professionnels à Québec.

Cours de personnalité féminine

(pour dames)

Début: 14 - 15 février 1979

1 cours par semaine - 11 semaines - Jour ou soir

Cours de charme et maintien

(pour 14 à 16 ans)

Début: 20 février 1979

1 cours par semaine - 10 semaines

Pour renseignements: 529-2141

Francine Lortie, directrice
École professionnelle reconnue par le
ministère de l'Éducation

Permis d'enseignement professionnel

secondaire adultes, No 669513

Permis de culture personnelle, No 669513

1039, Des Érables

Québec G1R 2N1

LA MAISON
ELLE
INC

Ecole/Agence
de mannequins professionnels
et d'hôtesse d'accueil

Nos magasins
seront fermés
le lundi
22 janvier
afin de
préparer
nos

**GRANDES
REDUCTIONS
APRES
INVENTAIRE**

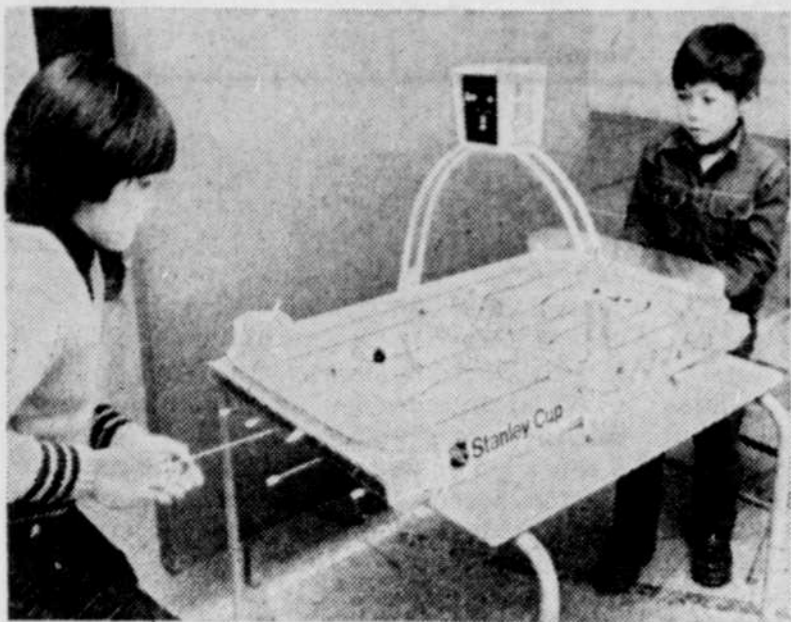
dès mardi le 23 janvier,

Profitez des dernières
réductions
allant jusqu'à 60%
sur notre
marchandise
automne-hiver.

la maison

SIMONS

place de l'hôtel-de-ville/place sainte-foy



Le Soleil, Jacques Deschênes

Les jeunes Vietnamiens contractent rapidement un "virus" très répandu chez nous, la passion du hockey.

Les réfugiés du Hai Hong se sont tous trouvés un toit



Le Soleil, André Boucher

Mme Quan et sa mère Mme Lam accueillent chaleureusement Mme Kim Rinfret, de St-Jean-Christophe.

Ils réclament des cours de formation professionnelle

par Carmen LANGLOIS

Les immigrants vietnamiens, notamment ceux du Hai Hong, réclament des gouvernements des cours de formation professionnelle en plus des cours de français actuellement dispensés par le Cofi (Centre d'orientation et de formation des immigrants). Si tel était le cas, le Cofi deviendrait en quelque sorte un cégep pour immigrants.

M. Jean Linteau, du centre de main-d'oeuvre du Canada, déclare pour sa part que les immigrants sont considérés au même titre que les Québécois en ce qui concerne l'emploi.

Il y a beaucoup de chômeurs québécois, à plus forte raison chez les immigrants. Par les temps qui courent, il leur est donc plus que jamais difficile de trouver un emploi.

Pas un immigrant vietnamien du Hai Hong, ni même de ceux qui sont arrivés à Québec dans les mois précédents, n'a trouvé d'emploi.

M. Pham-Minh-Luong, un Vietnamien d'âge respectable, fut fonctionnaire sous l'ex-gouvernement de Saigon, devenue Ho Chi Minh-ville. Il se fait spontanément le porte-parole de ses compatriotes et déclare au SOLEIL:

"Il vaudrait mieux pour nous d'apprendre un métier en même temps que le français. Il y a des cours du Centre de main-d'oeuvre mais il est difficile d'y entrer pour un immigrant."

On peut s'étonner que les immigrants ne se contentent pas de demander des cours de perfectionnement dans un domaine qu'ils connaissent déjà. A cela, M. Luong répond:

"En ce qui concerne les Vietnamiens arrivés récemment, la très grande majorité n'ont pas de métier; ils étaient commerçants. Pour plusieurs, la vie de soldat a com-

mencé à 18 ans, ce qui ne leur a guère donné le temps d'apprendre un métier. Et les cours de français du Cofi ne suffisent pas à les conduire au marché du travail."

"Actuellement, poursuit M. Luong, il nous est même difficile de laver la vaisselle dans un restaurant, parce qu'il y a beaucoup de chômage."

Cependant, de temps en temps, l'espoir luit: cette semaine, M. Luong (homonyme du premier) rencontre un bijoutier de Québec dans le but de trouver un emploi. Dans son pays, M. Luong était serrurier.

Egalité des chances

Selon M. Jean Linteau, conseiller en main-d'oeuvre du Service aux immigrants, ces derniers sont éligibles à tous les cours de formation professionnelle du Centre de main-d'oeuvre du Canada. M. Linteau admet cependant que les immigrants sont défavorisés en ce qui concerne les emplois de la fonction publique, où il faut donner la priorité aux citoyens canadiens.

Les cours de perfectionnement du Centre de main-d'oeuvre se donnent surtout dans les domaines de la plomberie, de l'électricité et des techniques infirmières. Les cours dits "pour débutants" préparent surtout les élèves à travailler dans les domaines du secrétariat et de l'hôtellerie. Dans les deux cas, M. Linteau affirme que les immigrants sont placés sur une liste d'attente au même titre que les Québécois d'origine.

Les immigrants sont aussi éligibles au programme de formation industrielle du Centre de main-d'oeuvre. Le gouvernement fédéral rembourse, pour une période maximale de six mois, 60 pour 100 du salaire versé par l'employeur. Mais encore faut-il que l'employé à l'essai convienne aux besoins de ce dernier.

...mais il leur reste à s'adapter

par Carmen LANGLOIS

Un mois après leur arrivée à Québec, les réfugiés du Hai Hong ont tous trouvé un toit. Comme pour tous les immigrants, la période d'adaptation est cependant longue et difficile.

C'est dans le quartier Limoilou que les Vietnamiens sont installés en majorité, puisque le coût des logements y est moins élevé qu'ailleurs. On en trouve aussi dans les paroisses de St-Malo, du Sacré-Coeur, et quelques-uns sont allés rejoindre des parents à Sainte-Foy.

La famille Quan a été la dernière à trouver enfin un logis à prix abordable la semaine dernière. Mme Quan et son époux suivent les cours du français du Cofi (Centre d'orientation et de formation des immigrants) tandis que Mme Lam, âgée de 62 ans, prend soin de son

petit fils Hao et voit méticuleusement aux soins du ménage.

A la veille d'aller inscrire son fils Hao âgé de six ans à l'école, Mme Quan ignorait s'il serait accepté en première année ou s'il devrait passer par la maternelle.

De la ville de Québec, le couple Quan ne connaît encore que les rues à travers lesquelles circule l'autobus no 1 de la CTCUQ qui les mène de la maison au Cofi, et du Cofi à la maison. Aussi regardent-ils avec curiosité les vitrines de la rue Saint-Jean et les maisons de la Grande-Allée.

Le midi, entre les cours, les Quan se contentent de sandwichs puisqu'il n'y a pas de cafétéria au Cofi. Même si c'était le cas, ils ne pourraient pas s'offrir autre chose.

La moindre petite découverte devient pour eux un événement: il

en fut ainsi lorsqu'ils découvrirent dans leur quartier de Saint-Sauveur une épicerie chinoise. Il leur est maintenant plus facile d'apprêter des mets auxquels ils sont habitués.

Quant à Mme Lam, la grand-maman, un de ses vœux est comblé: elle a reçu d'une Québécoise une machine à coudre, ce qui lui permettra de fabriquer et réparer des vêtements pour ses parents et compatriotes. Mais il faudra d'abord réparer la machine à coudre, ce qui semble être le moindre des soucis. Quelqu'un d'autre a prêté un téléviseur à la famille.

Un premier pas

La famille Quan fut au comble du bonheur lorsqu'un couple de Québécois de St-Jean-Christophe arriva chez eux à l'improviste. Ils en oublièrent le coup de journaliste et photographe, s'empresant d'offrir aux visiteurs chaises et sandales.

Robert et Kim Rinfret ont reçu les Quan chez eux pendant la période des Fêtes. A deux reprises, les enfants de St-Jean-Christophe ont initié le jeune Hao au ski de fond, et tous ont partagé les plaisirs de La table.

Les Quan et les Rinfret se sont rencontrés à la fête de Noël du Cofi, par le biais du projet "Premier Contact" de la Fraternité canadienne de Québec.

Il s'agit là d'un exemple parmi d'autres d'un premier pas vers une véritable adaptation. Mais le souci premier demeure: se trouver un emploi.

"J'ai travaillé dans une banque pendant dix ans et mon mari est contremaître en construction. Nous espérons trouver un emploi bientôt car nous aimons travailler" de dire Mme Quan.

COMMERCE A VENDRE

Compagnie bien organisée de distribution exclusive d'équipement pour camionnettes "Pick up" pour l'Est du Canada. Réseau établi au Québec. "Pick up" récent inclus, comptant minimum requis. Communiquer avec **R. Dancause** Bureau: 626-7375

CONVOCAION

Vous êtes invités à assister à l'assemblée générale annuelle de la Caisse Populaire Duberger, laquelle se tiendra le lundi 29 janvier 1979, à 19h.30, au sous-sol de l'édifice de la Caisse Populaire (entrée rue Lemieux). **Germain Vachon, secrétaire**

c'est notre spécialité

La mise au point du moteur
Les freins
Les circuits électriques
L'entretien du système d'air climatisé
Travail garanti

marcel iliee
rochette

160 AVE ST-SACREMENT, QUÉBEC. TEL.: 687-5440
Québec-Lévis • St-Georges-Beauce • Châteauguay • Rimouki • Rivière-du-Loup • Bas-Comeau

LE CLARIDGE
BUREAUX A LOUER
Minimum 350 p.c. — \$240/mois
Maximum 4,000 p.c. — \$2840/mois
SERVICES COMPRIS
687-3231 - 683-3041

AVIS DE CONVOCAION

Avis est, par les présentes donné, que l'assemblée générale annuelle des membres de la Caisse Populaire St-Fidèle, cité de Québec, se tiendra mardi, le 23 janvier 1979, à 20h.00, au sous-sol de l'Eglise St-Fidèle, pour l'étude et l'adoption de son rapport annuel au 31 octobre 1978.

M. Claude Bérubé
Secrétaire

ACADEMIE ST-LOUIS
COURS SECONDAIRE
INSTITUTION PRIVEE RECONNUE D'INTERET PUBLIC
PAR LE MINISTRE DE L'EDUCATION

- EXTERNAT POUR GARÇONS ET FILLES
- SECONDAIRE I A V

EXAMENS D'ADMISSION POUR SECONDAIRE I
SAMEDI LE 27 JANVIER (ON DOIT DONNER SON NOM EN TELEPHONANT AU SERVICE DE L'ADMISSION).

Pour Sec. II, III, IV et V, la demande d'admission se fait en communiquant directement avec le secrétariat:

810, AVENUE DES ERABLES
QUÉBEC GIR 2M3 — 418/681-7768

SAVIEZ-VOUS QUE...
Le Docteur Baignoire peut refaire l'émail de votre baignoire à domicile, sans la retirer de son emplacement? Choix de couleurs, si désiré. Pour renseignements: 628-3823

VOTRE ENFANT MOUILLE SON LIT?
Ayez recours au système de prévention **"URINEX"**
La seule méthode sûre, rapide et efficace
Pour plus de renseignements:
524-4792 Montréal: 521-7372
Rimouski: 723-9322

Il y a deux intrus qui peuvent s'infiltrer chez vous
PROTECTION DESMEULES INC.
vous offre la meilleure qualité de protection

CONTRE

LE FEU Pyrotector 30-77 Smoke Sentinel Garantie de remplacement à vie en cas de feu. \$37 ⁵⁰ chacun 2 et plus \$36.00 chacun. Commande postale et téléphonique. (Ajoutez \$1.00 de frais de manutention).	● Systèmes sans fil ● 1— Son ● 2— Mouvement ● 3— Fréquences radio (Relié sans frais mensuels) ● A partir de \$299 ● Estimation gratuite ● Approuvé: MCC-UL - ULC - etc.	LE VOL
--	--	---------------

SERVICE ET TRAVAIL GARANTIS
RENSEIGNEMENTS: 653-6244

VENDU PAR **ED PROTECTION DESMEULES inc.** Plaza Laval 2150, Chemin Ste-Foy Suite 119

NOUVEAU! DETECTEUR DE CHALEUR
au Fréon, ultra-sensible (sans piles ou électricité). Falcon, pour fournaise, garage, cuisine, grenier, etc. Garanti à vie. Approuvé U.L. **\$59⁵⁰**

éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:

Jacques-G. Francoeur

Rédacteur en chef et Editeur adjoint:

Claude Beauchamp

Président et directeur général:

Paul-A. Audet

Directeur de l'information:

Claude Masson

Vice-président et trésorier:

Charles-A. Poulin

Directeur de l'édition:

Marcel Pépín

L'école, milieu de vie à créer

Orateur invité hier devant les membres de la conférence Québec-commissions scolaires, le ministre d'Etat au développement culturel, M. Camille Laurin, a établi sans équivoque que son gouvernement est engagé dans un processus de décentralisation de l'administration scolaire qui veut être beaucoup plus qu'un transfert de pouvoirs et de responsabilités.

Il faut, disait-il, que cette décentralisation vise à remettre concrètement entre les mains des citoyens l'organisation de leur propre développement culturel dans le respect de tous les pluralismes.

En l'occurrence, les citoyens dont parle M. Laurin sont d'abord et avant tout ces milliers de parents québécois qui depuis plusieurs années se heurtent au mur des normes du ministère de l'Éducation ou à celui des règlements de la commission scolaire quand ils reviennent tout naïvement à l'école pour tenter de trouver une solution à un problème social ou pédagogique de leurs enfants.

Depuis la mise en place d'un système d'éducation universel en 1960 par le gouvernement Lesage, l'enseignement au Québec a subi beaucoup de remous et donné des résultats si insaisissables que l'opinion publique, sans

nuances, est en train de redorer inconsidérément le blason des institutions privées.

Des sondages récents indiquent en effet que les parents sont convaincus que le système d'enseignement privé est bien meilleur que le système public, de sorte que plus d'un futur parent doit caresser le rêve de pouvoir un jour offrir la qualité de l'enseignement privé à ses enfants.

Pourtant, il n'a jamais été démontré qu'un enfant qui sort de l'école privée à 18 ans soit plus susceptible de posséder une formation pédagogique de base qui le prépare mieux à affronter les difficultés d'un monde de plus en plus cosmopolite et dur.

On peut toutefois, en toute logique, penser que l'administration souple de l'école privée étant très proche des besoins des enfants et attentive aux doléances des parents, est à même d'offrir des réponses plus rapides aux problèmes pédagogiques de ses étudiants.

En fait, l'école privée a le privilège certain d'être soustraite au gigantisme du système d'enseignement public. Parce que toutes les affaires se règlent à petite échelle, donc sans risque de perturber tout le système, la connaissance et la culture apparaissent mieux produites aux enfants.

Il est improbable que le système d'enseignement public ait failli lamentablement à sa tâche première d'enseigner et il serait très intéressant que le ministère québécois de l'Éducation confie à un organisme indépendant le travail d'évaluation scientifique de la qualité des connaissances de l'élève qui gradue de l'école publique et de celui qui termine son cours au privé. Ce serait là donner une réponse claire et courageuse aux interrogations croissantes des parents sur la valeur de l'enseignement public.

À la conférence qui réunit cette fin de semaine les représentants du ministère de l'Éducation, des commissions scolaires et des parents, il est question de nouvelle répartition des pouvoirs entre les différents paliers administratifs du système public d'enseignement. Et quand on parle de pouvoir, on parle évidemment d'argent.

Plusieurs propositions destinées à mieux répartir l'administration des enveloppes budgétaires et des subventions gouvernementales sont sur la table. Les commissions scolaires devraient-elles avoir une source autonome de financement, advenant le transfert de l'impôt foncier scolaire aux municipalités? On parle de capitacion... on cherche.

Quelle que soit la solution administrative

susceptible de satisfaire toutes les parties, une chose est sûre: la décentralisation amorcée par le gouvernement doit se poursuivre, non seulement par un processus qui remette en cause le rôle des commissions scolaires dans le système d'éducation du Québec, mais qui rassure également les parents sur la qualité du produit offert, au bout de la lourde chaîne de normes et règlements.

Pour cela, il faut que chaque école ait des pouvoirs réels sur le choix des valeurs que les parents, les enfants et les professeurs voudraient unanimement y voir protégées ou défendues.

Une démocratisation bien comprise de l'enseignement doit favoriser les aspirations, les besoins et les priorités du milieu immédiat où vivent les enfants et leur famille.

C'est pourquoi il serait opportun de réduire considérablement la lourde structure administrative des commissions scolaires pour confier plus de pouvoirs, et donc plus d'argent, à chacune des écoles du Québec. Développer dans le système public ce milieu de vie créateur et dynamique, qui caractérise l'école privée, est tellement plus facile à petite échelle.

Monique PAYEUR

Allons donc, M. Clark

Depuis qu'il a mis ses grands pantalons politiques, le chef progressiste-conservateur, M. Joe Clark, a pris graduellement de l'aplomb jusqu'à finir par penser sérieusement qu'il pouvait fort bien devenir premier ministre de son pays. Pour un chef d'opposition, rien de plus naturel.

Aussi, devant l'apparente déseccalade libérale des derniers mois, a-t-il multiplié les déclarations et les promesses auxquelles le prochain scrutin fédéral ne peut manquer de donner du poids. C'est de bonne guerre pour quelqu'un qui se sent à deux cheveux du pouvoir et, même, à un point tel d'en venir à souhaiter que les sondages cessent de lui être aussi favorables.

Récemment, M. Clark est allé se dégourdir les jambes dans les vieux pays. En Jordanie, il a fait sourire le roi Hussein avec des réflexions plus que candides sur la situation au Moyen-Orient. Un conseiller du souverain hachémite s'est empressé de lui préciser que le visiteur canadien n'était que le chef de l'Opposition canadienne.

On pourrait bien passer l'éponge sur les quelques petits lapsus qu'a formulés M. Clark, en matière de politique internationale, même s'il est un chef politique. On ne peut pas tout apprendre en un jour.

Mais ce qui fait tiquer est le

fait qu'on apprenne que M. Clark a commenté fort abstraitement, et le mot est pour le moins conservateur, une proposition à l'effet que l'ambassade canadienne en Israël soit déménagée de Tel-Aviv à Jérusalem, comme le gouvernement israélien le préférerait.

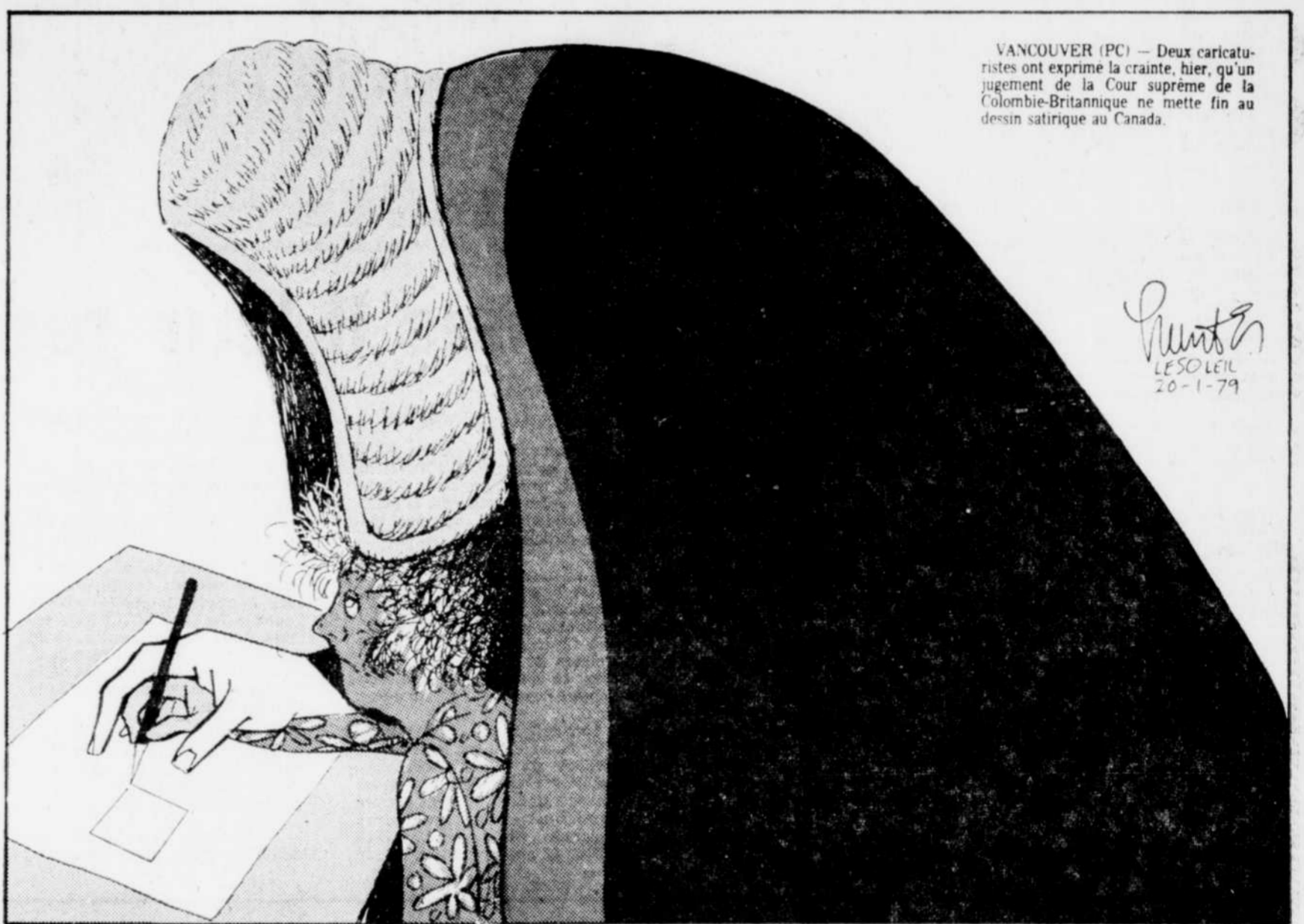
M. Clark a déclaré qu'un tel déménagement s'effectuant maintenant, alors que les délicates négociations israélo-égyptiennes sont à l'ancre, pourrait s'avérer inopportun parce qu'il pourrait être mal interprété par certains pays arabes et pourrait nuire aux efforts américains dans ce contexte.

Puis il a filé sans qu'on puisse lui demander justement en quoi, selon lui, un déménagement pourrait avoir un tel effet, ce qui était d'une importance capitale. Et c'est ce qu'on lui reproche.

Si l'on songe que le statut de Jérusalem constitue l'un des points les plus explosifs des pourparlers israélo-égyptiens, un tel déménagement, de la part d'un pays comme le nôtre, ne ferait ni plus ni moins que laisser entendre carrément un appui aux réclamations israéliennes contre l'Égypte. Un coup de pied de l'âne, quoi.

M. Trudeau n'a jamais commis une telle erreur. Et c'est bien ce que M. Clark devrait noter.

Paul LACHANCE



VANCOUVER (PC) — Deux caricaturistes ont exprimé la crainte, hier, qu'un jugement de la Cour suprême de la Colombie-Britannique ne mette fin au dessin satirique au Canada.

Quark
LE SOLEIL
20-1-79

la démocratie au québec richard daignault

L'ère de l'éclectisme

On aurait pu croire, sans être déraisonnable, que l'avènement du Parti québécois au pouvoir ouvrirait toutes grandes les portes aux grands planificateurs de l'Etat qui s'intéressent plus particulièrement à l'économie.

C'est ainsi que, dans les mois qui suivirent l'élection du gouvernement de René Lévesque, les milieux financiers et patronaux avaient interprété l'émergence d'une nouvelle élite intellectuelle sur la scène politique québécoise. D'où l'hostilité manifeste de ces milieux. La caractéristique principale des gouvernements québécois de 1867 à 1960 est, sans aucun doute, la séparation du pouvoir politique du pouvoir économique.

Le gouvernement n'intervenait à peu près jamais dans le domaine économique et les puissants du monde économique intervenaient dans la politique pour leurs fins immédiates seulement (routes, exemption de taxes, etc.), mais peu ou jamais dans les structures politiques et sociales du Québec où l'Église et le gouvernement avaient la main haute.

Et c'est dans ce contexte économique-politique que tout le développement des années d'après-guerre s'est effectué.

Une proportion importante de

l'opposition au régime duplessiste, dans ces années, acceptait mal cette situation et prônait l'intervention du gouvernement dans le développement économique et l'étatisation des services.

C'est cette opposition qui s'est ralliée dans le Parti libéral dirigé par Jean Lesage, en 1960. C'est elle qui a déclenché ce qu'on a appelé la révolution tranquille.

L'Etat devenait, du moins on le voulait ardemment, le levier du peuple. Il s'en est décollé un rapprochement des questions politiques et économiques au niveau du gouvernement.

Cette époque a vu la naissance d'un bon nombre de sociétés d'Etat et de certains efforts de planification économique. Mais le plus gros de l'effort gouvernemental a été fourni dans le domaine des services.

Entre 1966 et 1976, les pouvoirs économiques sont revenus peu à peu plus autonomes par rapport au pouvoir politique.

Les craintes qu'entretenaient les milieux financiers après la victoire péquiste de voir revenir plus vigoureusement que jamais une politique interventionniste semblent maintenant calmées. Les efforts du nouveau gouvernement se concentrent surtout dans les domaines des structures sociales

et administratives à tous les niveaux de gouvernement.

C'est pourquoi les milieux financiers trouvent que le climat politique est fort acceptable. Après les expériences des années 60, le premier ministre René Lévesque estime que le gouvernement n'a pas en main, pour le moment en tout cas, tous les instruments nécessaires pour entreprendre une véritable planification.

Lévesque, de plus, n'est pas fixé sur le rôle précis que devraient jouer actuellement le Conseil de planification et de développement du Québec et l'Office de planification.

La rénovation politique le préoccupe beaucoup plus et cela est d'autant plus vrai que la plupart des experts que consulte actuellement le gouvernement croient que le libéralisme reprend de la force, que la concertation entre les agents économiques et le gouvernement pourrait donner peut-être plus de résultats concrets que la planification étatique.

C'est ainsi que les planificateurs se préoccupent maintenant de repenser les structures politiques et administratives.

Le gouvernement n'est figé autour d'aucun dogme. Nous sommes à l'ère de l'éclectisme.

au fil des idées

Avortement sans douleur

par Gérard Marier
(collaboration spéciale)

La semaine dernière, Statistique Canada révélait qu'au Canada il y avait eu en 1976, 5,1 avortements thérapeutiques par 100 naissances et au Québec 7,5. C'est en une année une augmentation de 10,2 pour 100. Depuis 1976, le nombre d'avortements thérapeutiques a certainement grandi et nul doute qu'au cours des prochaines années il grandira encore, si l'on sait que le taux est aux États-Unis de 35,8, de 32,5 en Suède et de 48,5 en Allemagne de l'Est.

L'avortement n'est tout de même pas un phénomène naturel comme la naissance; comment est-il en passe de devenir une pratique courante comparable à la naissance? Nous perdons vite le sens critique devant l'avortement: comment en sommes-nous arrivés là? L'interruption de la grossesse a lieu ou n'a pas lieu à l'égal de l'interruption des études, pour des raisons autant passagères que personnelles en certains milieux de chez nous: comment expliquer la destruction de la vie humaine faite avec une telle sérénité? Qu'est-ce qui a émoussé la réaction de tant des nôtres devant ce que plusieurs qualifient d'actes criminels horribles?

Je répondrais que nous avons subi l'hypnose, forme particulière de lavage de cerveau.

Le lavage de cerveau ne signifie pas qu'on a affaire à un cerveau faible. Ce serait plutôt le contraire. Les personnes les plus aptes à l'hypnose ont de grandes capacités d'imagination que l'école, du reste, se fait un point d'orgueil de développer.

Que se passe-t-il dans l'hypnose? Nous désirons faire ce qu'on nous dit, au point d'en venir à ignorer la douleur quelle qu'elle soit. La simple suggestion nous rend déjà plus résistants à la douleur, mais pas à moitié autant que l'hypnose. Hypnotisés, des étudiants se sont employés activement à l'accomplissement d'une tâche donnée pendant une heure, à une température de 60°. L'hypnose est fréquemment utilisée pour atténuer les douleurs de l'enfantement, de telle sorte qu'en certains cas elle permet de pratiquer des césariennes sans le recours à l'anesthésie.

L'hypnose rend supportables les douleurs de l'enfantement, elle rend aussi supportables les douleurs de l'avortement, tant

celles du corps que celles de l'âme.

Le comité thérapeutique tel qu'il est composé est un beau gâchis. Il est loin d'aider la femme désireuse de se faire avorter à prendre une décision éclairée, en la sortant de sa cure d'hypnose. Dans tout comité thérapeutique, il devrait y avoir au moins un moraliste à formation médicale: or un tel professionnel n'existe même pas.

De toute manière, le comité thérapeutique n'est qu'une solution partielle. La véritable solution au problème affolant d'un avortement sur deux naissances en plus d'une région, c'est la création d'une communauté pour la femme enceinte. La plupart des femmes avortées (70 pour 100) sont des célibataires, des veuves, des séparées, des divorcées. Ce n'est pas surprenant. C'est parce que la communauté avorte que la femme avorte. L'indice d'avortement est un excellent indice de vie communautaire. En communauté, la femme n'avorte pas. Sur elle, la suggestion hypnotique n'a pas de pouvoir. Elle a, en communauté, le moyen de rester libre.

M. Marier est conseiller en éducation chrétienne à Nicolet.

Les postiers veulent poursuivre Lamontagne et exigent son départ

OTTAWA (PC) — Les dirigeants du Syndicat national des postiers ont réclamé, hier, la démission du ministre des Postes, M. Gilles Lamontagne, parce qu'ils considèrent que celui-ci a tenu des propos carrément diffamatoires en ce qui regarde le vol et le vandalisme commis dans certains bureaux.

Le président des postiers du Canada, M. Jean-Claude Parrot, a expliqué au cours d'une conférence de presse qu'il s'agit d'une décision unanime du conseil exécutif national qui étudie également la possibilité d'intenter des poursuites pour libelle contre M. Lamontagne.

Selon M. Parrot, les déclarations de M. Lamontagne faites à Toronto jeudi démontrent que ce dernier est irresponsable. Quoiqu'on, a-t-il dit, lance ce genre d'accusations gratuites ne mérite pas d'occuper une fonction de ministre.

Le ministre a affirmé jeudi que le congédiement de 500 postiers suffirait à rendre son ministère plus productif.

Répondant aux questions des journalistes, M. Lamontagne avait indiqué que c'est toujours le même nombre de fauteurs de trouble qui sèment la bisbille au sein des 28,000 postiers.

Signalons que le ministre faisait écho à un article publié dans le quotidien torontois Globe and Mail et dans lequel deux employés engagés pour le temps des Fêtes soutenaient avoir été témoins de vols de colis, de

vandalisme alors que certains employés dormaient, buvaient, ou prenaient de la marijuana au travail.

Ces incidents se seraient déroulés à l'établissement Gateway, à Mississauga, à l'ouest de Toronto où circule 40 pour 100 du courrier canadien.

M. Parrot a souligné hier que son syndicat ne représente que le tiers des employés et que le ministre ne peut leur imputer tous les problèmes aux Postes.

Il a également fait remarquer que l'article faisait état de certaines lacunes au niveau de la direction et de l'équipement utilisé et que jamais les ex-employés n'ont identifié les postiers comme étant les seuls responsables. "M. Lamontagne a complètement ignoré les accusations contre les surveillants et les machines et s'est acharné sur les travailleurs", a-t-il ajouté.

"Il est clair que le ministre est en guerre avec notre syndicat, de dire M. Parrot, et qu'il veut faire un exemple avec nous au moment où nous atteignons un point crucial dans les négociations."

Le conseil exécutif du syndicat a donc fait parvenir une lettre au premier ministre Trudeau pour exiger que M. Lamontagne soit tout simplement démis de ses fonctions.

En ce qui concerne les poursuites pour libelle, les avocats des postiers tentent actuellement de déterminer

s'il est possible de porter l'affaire devant les tribunaux.

Détruire les Postes

M. Parrot a affirmé par ailleurs hier qu'il est assez étonnant de constater que ces attaques contre son syndicat surviennent au moment où une entreprise privée, UPS, tente d'obtenir un permis en Ontario pour la livraison du courrier entre les villes.

Le président des postiers canadiens a même laissé entendre que des gens au sein de ce ministère ont des intérêts dans la compagnie UPS et c'est pourquoi ils cherchent désespérément à détruire les Postes canadiens. Il a précisé cependant qu'il ne possédait aucune preuve à cet effet.

M. Lamontagne

En réponse à M. Parrot, plus tard dans la journée, M. Lamontagne a signalé qu'il était toujours ministre des Postes, un an après que le député progressiste-conservateur Walter Dinsdale eut réclaté, lui aussi, sa démission.

C'est au premier ministre à prendre cette décision, a précisé M. Lamontagne.

Le ministre a dit par ailleurs trouver amusant le fait que le syndicat songeait à le poursuivre en justice. Il a rappelé que M. Parrot l'avait déjà

traité d'hypocrite et de menteur et qu'il n'avait pas songé, lui, à entreprendre des procédures judiciaires.

A Toronto, d'un autre côté, le président des 20,000 Ouvriers unis de l'électricité, radio et de la machinerie d'Amérique a demandé à M. Trudeau de congédier le ministre des Postes et 500 cadres de son ministère.

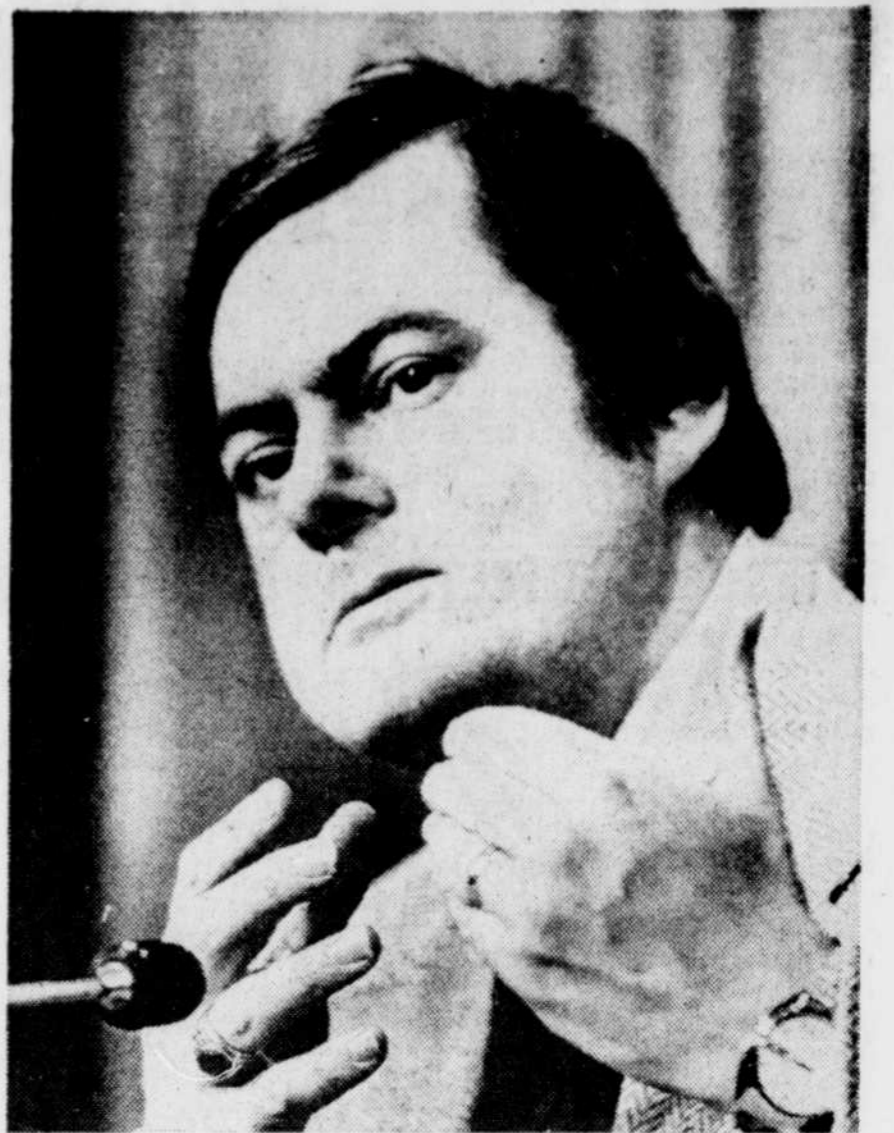
Dans son télégramme, M. C.S. Jackson soutient que les propos de M. Lamontagne "ne sont qu'un écran de fumée destiné à cacher l'inaptitude totale du gouvernement et des cadres du ministère des Postes dans la mise sur pied et l'administration d'un service postal vigoureux et efficace".

Publicité

A Red Deer, en Alberta, un assistant technique du syndicat des postiers a révélé, par ailleurs, que l'exécutif national était en train de préparer une campagne de publicité, afin de montrer au public ce qui ne va pas aux Postes.

Selon M. Ed Langelier, en effet, ce ne sont pas certains postiers qui sont responsables du malaise, mais bien la partie patronale.

"Il est peut-être temps que nous fassions un peu de relations publiques pour expliquer notre version de l'histoire", a commenté M. Langelier.



Le président des postiers du Canada, M. Jean-Claude Parrot.

Claude Ryan accuse Crombie d'ignorance

par Patricia POIRIER

OTTAWA (PC) — Le leader du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, a accusé le député conservateur de Toronto, David Crombie, de faire preuve d'opportunisme dangereux lorsqu'il dit qu'il serait prêt à négocier la souveraineté-association advenant un oui au référendum.

"Cette attitude trahit une véritable ignorance ou, à tout le moins, un opportunisme dangereux", a-t-il affirmé

alors qu'il s'adressait hier, en anglais, à quelque 200 membres de clubs sociaux d'Ottawa.

Le chef du Parti libéral a soutenu que l'ancien maire de Toronto, sème la confusion en tenant de tels propos.

M. Crombie a affirmé récemment lors d'une entrevue télévisée qu'il croyait que M. Lévesque cherche un règlement honorable alors que M. Ryan est un "théologien me-

diéval" et donc beaucoup plus rigide.

Evidemment, M. Ryan n'a pas pris l'expression choisie par M. Crombie et hier, il s'est empressé de dire qu'il n'avait même jamais eu une conversation avec l'ancien maire de Toronto.

Faisant allusion à la participation du Parti libéral au comité Pro-Canada, M. Ryan a dit: "On y entre librement, on y en sort librement... c'est pas un collège".



CHAMBRES DEMANDEES POUR LA PERIODE DU CARNAVAL

Toute personne ayant des chambres à louer pour la période du Carnaval, du 1er au 11 février 1979, est priée de s'adresser, du lundi au vendredi, de 10.00 heures à 16.30 heures, à l'endroit suivant:

COMITE DU LOGEMENT DU CARNAVAL
60, rue D'Auteuil
Québec
Tél.: 692-2471

"ACCUEILLIR CHEZ-SOI DES VISITEURS PENDANT LE CARNAVAL, C'EST ASSURER LE SUCCES DU 25^{ème} CARNAVAL DE QUEBEC"

"UN AUTRE SERVICE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE QUEBEC"



CEGEP FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU

COURS DU SOIR

DERNIÈRES JOURNÉES D'INSCRIPTION

Les dernières journées d'inscription pour les cours du soir aux Adultes du CEGEP François-Xavier-Garneau auront lieu les 24 et 25 janvier 1979.

HEURES D'INSCRIPTION:
de 13h30 à 16h30 - de 18h00 à 21h00

CEGEP F.-X.- GARNEAU,
1560, boul. de l'Entente,
Québec, Qué.

Tél.: 633-3310, local 235 ou 245

VENTE DE JANVIER

REDUCTION DE **10%** SUR LES COMMANDES SPECIALES

REDUCTIONS DE **10% à 40%**

SUR ECHANTILLONS DE PLANCHERS

 **dussault meubles**

9, COURCELETTE - 683-2327

SERVICE DE DECORATION INTERIEURE



Dans les pages du SOLEIL du samedi 27 janvier

Cahier spécialisé sur

LES MARIÉS

Les futurs époux pourront y trouver divers articles d'intérêt prodiguant moult conseils utiles touchant les préparatifs de la cérémonie, de la réception, d'installation dans le premier appartement, du voyage de noces.

Les parents, la famille et les amis des mariés qui contribueront aussi à la réussite de l'événement gagneront à consulter ce cahier spécialisé et à le conserver comme document de référence.

Le rapport Pépin-Robarts sort la semaine prochaine

OTTAWA (PC) — Le rapport depuis longtemps attendu du groupe d'étude sur l'unité nationale, qui devait paraître en mars, sera plutôt publié la semaine prochaine, assez tôt pour que M. Trudeau et les premiers ministres des provinces puissent en discuter à la conférence constitutionnelle du début du mois prochain.

Le président conjoint Jean-Luc Pépin l'a annoncé hier.

M. Pépin et l'autre président conjoint, M. John Robarts, ont rencontré les reporters après avoir discuté durant une heure les recommandations du rapport avec le premier ministre.

Le mois dernier, on disait que le rapport critiquerait les politiques de bilinguisme de M. Trudeau comme étant sans pareil, le meilleur de votre vie et sans que cela vous coûte un sou.

Robarts n'ont voulu en parler.

Toutefois, M. Robarts dit que M. Trudeau a paru "intrigué" par plusieurs recommandations mais il n'a pas précisé lesquelles.

Comme on lui demandait pourquoi le rapport serait publié plus tôt que prévu, M. Pépin, ancien ministre, a dit que le document était en grande demande.

Bien des gens, dit-il, politiques et autres, ont dit que si nous avions quelque chose d'intéressant à dire, il fallait le dire maintenant, et l'argument était convaincant.

M. Trudeau, qui a formé ce groupe d'étude en juillet 1977 en réaction partielle aux élections du Québec en 1976, pourrait souffrir politiquement de toute dénonciation de ses politiques de bilinguisme par la commission.

glossaire des termes et concepts reliés à la question de l'unité nationale avant de faire connaître ses recommandations.

Mais le rapport soulève tant d'intérêt que la date de publication a été avancée, dit M. Pépin.

"Ainsi donc, au lieu de procéder logiquement, nous faisons exactement le contraire, ce qui prouve notre grande souplesse", d'ajouter sarcastiquement M. Pépin.

Le ministre de la Justice, M. Marc Lalonde, ancien ministre des relations fédérales-provinciales, et son successeur, M. John Reid, assistaient à la réunion.

M. Lalonde a dit aux jour-

nalistes que le gouvernement fédéral n'avait exercé aucune pression pour hâter la publication.

M. Trudeau, qui avait l'air solennel, a serré la main de MM. Pépin et Robarts à la porte de son bureau pour les caméras de la télévision en disant: "Merci de votre excellent travail".

M. Trudeau cherche présentement à faire inscrire les droits des deux langues dans une nouvelle constitution.

En décembre on disait que le rapport conclurait que les efforts fédéraux en faveur du bilinguisme avaient échoué et que les questions linguistiques devraient être laissées aux provinces.

M. Trudeau cherche présentement à faire inscrire les droits des deux langues dans une nouvelle constitution.

FAITES L'ESSAI DE CETTE PIPE DURANT 30 JOURS



Si différente qu'elle est brevetée par le GOUVERNEMENT CANADIEN sous le No. 800357

"LE TUBE MAGIQUE"

C'est la première pipe au monde à offrir la garantie d'un plaisir de fumer intact. Vous obtenez un plaisir de fumer sans pareil, le meilleur de votre vie et sans que cela vous coûte un sou.

Essayez-la pendant 30 jours —

La pipe Carey vous permet d'apprécier la saveur pure, et l'arôme du tabac. Elle vous apporte une satisfaction intérieure et un plaisir de fumer qu'aucune cigarette, aucun cigare ni même aucune autre pipe ne vous procure.

Cette pipe faite de la meilleure bruyère méditerranéenne comporte une invention sensationnelle qui bouleversera toutes vos idées reçues en matière de pipe. Aucun colitage n'est nécessaire. Plus de goudron, de dépôts, de goût quiquet ou amer dans votre bouche. Vous avez une pipe qui vous procure un goût agréable, frais, savoureux, et qui élimine tout dépôt humide.

Contrairement à plusieurs des précédentes qui furent publiques, on s'attend à ce que la prochaine conférence constitutionnelle soit tenue à huis clos.

Le groupe Pépin-Robarts avait d'abord projeté de publier diverses études et un



Même si vous êtes un grand fumeur de pipe et possédez un pipe-pipe bien garni, peut-être êtes-vous encore à la recherche de la pipe idéale afin de réduire vos dépenses en cigarettes et cigares.

La pipe Carey peut paraître semblable à une pipe ordinaire, en fait elle est tout à fait différente. Il n'y a rien au monde de comparable à cette pipe. Elle est faite de la meilleure bruyère méditerranéenne — mais, sa grande innovation c'est de comporter un système exclusif breveté "LE TUBE MAGIQUE", ingénieusement inséré dans un tuyau en nylon à l'épreuve de toute mesure.

Ce n'est pas un filtre

Le tube magique n'est pas un filtre devenant tôt ou tard humide et saturé de dépôts malodorants. Un filtre saturé transmet son odeur déplaisante à chaque bouffée de fumée, créant ainsi plus de problèmes qu'il n'en résout.

Ce n'est pas un piège à humidité

Le tube magique n'est pas un piège à humidité faisant entendre un sifflement à chaque aspiration. Il ne doit pas non plus être nettoyé chaque fois.

C'est presque magique

Non pas ma propre magie, mais bien CELLE DE LA NATURE. Les vents chauds recueillent l'humidité provenant de l'évaporation des océans, des lacs, des rivières et des fleuves, la projettent dans l'atmosphère où la couche d'air froid la réduit en gouttes d'eau qui retombent au sol entièrement purifiées. Tout comme la couche d'air froid de l'atmosphère crée la pluie, l'air froid pénétrant dans le tube magique par les orifices du tuyau breveté Carey provoque une condensation immédiate de l'humidité dans la fumée, d'où elle tombe au fond de la cavité pour être absorbée dans le manchon de fibre naturelle du tube magique et s'évaporer ensuite dans l'air ambiant. Aucun dépôt ne s'accumule. Le tube magique mélange de l'oxygène purificateur à la fumée du tabac en doses bien équilibrées, rafraîchissant la fumée et éliminant toute brûlure

de la langue. Réglait? DOUCEUR, VELOUTE et SAVOEUR jamais atteintes depuis que l'on fuma la pipe.

Aujourd'hui, plus de cent cinquante mille personnes, fument presque toutes uniquement des pipes Carey. Elles ont toutes commencé en acceptant mon offre exceptionnelle d'essai de 30 jours sans obligation de leur part.

Toutes ont eu la même option: celle que je vous offre également. Après 30 jours, si vous admettez que la pipe Carey vous a procuré le plaisir de fumer le plus agréable de votre vie, vous pourrez la garder; si vous n'êtes pas de cet avis, brisez-la avec un marteau et retournez-moi les morceaux. L'essai ne vous aura rien coûté! Combien de fabricants sont aussi sûrs de leurs produits?

Faites vous-même votre essai de 30 jours

Découpez le coupon ci-dessous. Inscrivez-y votre nom et adresse et envoyez-le-moi dès AUJOURD'HUI. Je vous ferai parvenir une brochure en couleur, entièrement gratuite, afin que vous puissiez choisir le modèle que vous préférez pour un essai de 30 jours.

E. A. Carey, Dépt 998A
26 rue Duncan, Toronto, Ont., M5V 2B9

D'accord M. Carey, Envoyez-moi tous les détails concernant votre offre gratuite ainsi qu'une brochure en couleur afin que je puisse choisir la pipe que j'essaierai gratuitement pendant 30 jours.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Province _____ Code _____

Le bilinguisme officiel, soit le droit juridique de tout Canadien de transiger avec le gouvernement fédéral ou l'une des agences dans l'une ou l'autre des langues officielles, est au coeur de la recette de M. Trudeau pour tenir le pays uni.

Calgary (PC) — On a réussi à faire croire à MM. Joe Clark et David Crombie que l'on peut négocier la souveraineté-association avec le gouvernement séparatiste du Québec, a déclaré hier au Men's Canadian Club de Calgary le ministre fédéral du Transport, M. Otto Lang.

Selon ce dernier, la Confédération sera menacée aussi longtemps qu'il y aura à Québec un gouvernement séparatiste.

M. Lang pense que le premier ministre du Québec a trompé le chef de l'Opposition et le député de Toronto-Rosedale pour qu'ils aient

Clark et Crombie ont été bernés, affirme Otto Lang

fait leurs récentes déclarations.

Le ministre se dit favorable à une décentralisation qui permettrait d'accomplir aux niveaux locaux et provinciaux ce qui peut y être accompli. Mais, a-t-il ajouté, la décentralisation ne devrait pas affaiblir la force fondamentale du gouvernement du Canada qui lui permet de mettre en oeuvre des politiques pour le bien commun.

M. Lang déplore que les Canadiens semblent se désintéresser du séparatisme et qu'ils doivent faire effort pour en être conscients. Un gouvernement central fort est nécessaire pour que le Canada puisse agir efficacement dans les domaines de la politique et du commerce international.

Le ministre est aussi d'avis que les provinces de l'Ouest peuvent beaucoup pour faire disparaître les inégalités régionales par un meilleur partage de la richesse nationale.

Le grand problème, ce n'est pas tellement le chômage en soi, dit-il, que le fait que le chômage soit si régional et si concentré. Il faut encourager la croissance dans toutes les régions.

L'expansion économique de l'Ouest posera des problèmes, notamment de transport, qu'il faudra résoudre.

Parlant des exportations de céréales, il a mentionné une

prédiction de l'Office du blé selon lequel le pays pourra exporter 30 millions de tonnes de céréales en 1985, soit deux fois plus que les expéditions actuelles.

Le ministre se dit favorable à une décentralisation qui permettrait d'accomplir aux niveaux locaux et provinciaux ce qui peut y être accompli. Mais, a-t-il ajouté, la décentralisation ne devrait pas affaiblir la force fondamentale du gouvernement du Canada qui lui permet de mettre en oeuvre des politiques pour le bien commun.

M. Lang déplore que les Canadiens semblent se désintéresser du séparatisme et qu'ils doivent faire effort pour en être conscients. Un gouvernement central fort est nécessaire pour que le Canada puisse agir efficacement dans les domaines de la politique et du commerce international.



Démission de Moores

M. Frank Moores a annoncé, hier soir, qu'il démissionnera comme premier ministre de Terre-Neuve quand le Parti progressiste-conservateur aura choisi un nouveau chef le 17 mars. M. Moores a annoncé cette nouvelle au cours d'une allocution radio-télévisée qui a mis fin à des mois de spéculation sur son avenir politique. Il était premier ministre depuis 1972.

ÉCOLE DE DROIT UNIVERSITÉ DE MONCTON

Avis aux candidats intéressés

L'École de droit de l'Université de Moncton offre le programme de baccalauréat en droit coutumier (Common Law) entièrement en langue française.

L'Université accepte présentement les demandes des candidats intéressés à poursuivre des études en droit coutumier.

Les personnes qui désirent plus de renseignements ainsi qu'une formule de demande d'admission sont priées de s'adresser au:

Bureau du registraire
Service de l'admission
Édifice Taillon
Centre universitaire de Moncton
Moncton, N.-B.
E1A 3E9
Téléphone: 858-4113

Date limite des inscriptions: le 1er juin 1979

Sears

CONSULTEZ DÈS MAINTENANT

NOS 880 PAGES DU CATALOGUE PRINTEMPS-ÉTÉ 1979

Notre plus gros catalogue Printemps-Eté présenté à date! Le choix d'un magasin à rayon, les fameux articles "Extra 3 Etoiles" et nos bas prix de tous les jours vous le feront apprécier.

"Service 24 heures"

COMMANDEZ PAR TELEPHONE

529-9811

Vous pouvez aussi commander en personne au comptoir à l'un de nos trois magasins.

Simpsons-Sears Limitée

TAPIS Métropolitain

Une journée incomparable

Vente de Tapis Lundi seulement

LUNDI
22 JANVIER
SEULEMENT
DE
9h à 18h.

VOTRE CHOIX!

TAPIS COMMERCIAL 100% NYLON

Ton sur ton, endos caoutchouté, idéal pour cuisine, chambre d'enfants, sous-sol, etc...

Prix rég. \$7⁹⁹ v.c.

4⁹⁹

v.c.
(quantité limitée)

CHARGES
VISA

AUCUN DÉPÔT
Programme de paiement différé. Premier versement à 45 jours.

SERVICE À DOMICILE
GRATUIT
681-3514

15 ENTREPÔTS GÉANTS AU CANADA POUR MIEUX VOUS SERVIR

**215, boul. Hamel
Ville Vanier
Québec**
(en face de l'hôpital Christ-Roi)

AUSI A... Montréal, Sherbrooke, Calgary, Edmonton, Trois-Rivières, Kingston et Chicoutimi



L'école Maria-Goretti, des ruines

Le Soleil, Gilles Lafond

Il ne reste plus que des ruines sur le site de l'école Maria-Goretti de Charlesbourg, rasée par le feu au cours de la nuit de jeudi à hier. Hier soir encore, des pompiers étaient sur les lieux pour surveiller les petits foyers d'incendie qui persistaient dans les décombres. Au cours de la journée d'hier, ce qui restait du toit s'est effondré. L'immeuble scolaire de 19 classes accueillait quelque 700 élèves, qui seront dirigés vers d'autres écoles, au début de la semaine.

La sentence de Valence sera portée en appel

MONTREAL (d'après PC) — La sentence de six ans d'emprisonnement prononcée hier contre Claude Valence sera portée en appel, a annoncé son avocat.

Valence, qui avait été acquitté de quatre des cinq chefs d'accusation relatifs à l'enlèvement de Charles Marion, avait été reconnu coupable de tentative d'extorsion dans cette affaire. Hier, le juge Marc Beaugard le condamnait à six ans de prison, soulignant la gravité du crime et des circonstances l'entourant.

"Je ne peux dire si la sentence est bonne ou mauvaise", a déclaré l'avocat de Valence, Me Jean-Pierre Rancourt, à sa sortie du tribunal. "Tout ce que je

peux dire est qu'il y a là matière à appel."

Il a ajouté toutefois qu'il demandait à la Cour d'appel d'attendre d'abord les verdicts qui doivent être rendus dans les procès des coaccu-

sés Michel De Varenne, René Chalifoux et Louise Beaubien.

Ceux-ci devaient subir leur procès à Sherbrooke plus tard cet hiver, mais il semble que la Couronne demandera

une remise. Et l'attente pourrait être longue, car la Couronne a l'intention de porter elle-même en appel l'acquiescement de Valence sur les quatre autres chefs d'accusation.

OVNI aperçu à Baie-Comeau

BAIE-COMEAU — (d'après PC) — Un contrôleur aérien dit avoir aperçu un objet volant non identifié à 17h22 jeudi, a déclaré un porte-parole de la tour de contrôle.

Selon Yves Baudoin, plusieurs témoins ont vu la "boule de feu" au-dessus d'une bande de terre de 40 kilomètres sur la rive nord du St-Laurent, non loin de

cette ville située à 450 kilomètres au nord-est de Québec. Selon les représentants du ministère de la Défense, il s'agirait d'une météorite.

Institut d'administration publique du Canada Régionale de Québec

Déjeuner-causerie
Mardi, le 23 janvier 1979, 12:15h.

Conférencier:
M. LOUIS BERNARD

Secrétaire général du Conseil exécutif du gouvernement du Québec

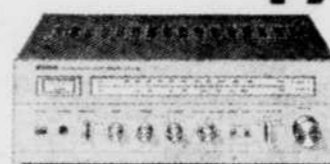
Sujet:
"LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC DANS LES ANNÉES '80'".

Auberge des Gouverneurs
Place Haute-Ville (Québec)
Salon Lauzon

Billets à l'entrée: \$6.00
Bienvenue à tous

Séréquad
l'instrument de vos Musiques!

YAMAHA



CR-220

- Récepteur AM-FM
- Puissance de 30 watts R.M.S.
- Distorsion harmonique: 0.05%
- Puissance sonore variable



StudioTone DB-35

- 3 voies
- 30 watts SPECIAL



Table MR-120B

- Entraînement par courroie
- Arrêt automatique
- Cellule magnétique incluse

\$519

SPECIALS SUR DIFFERENTS ENSEMBLES EN MAGASIN.

« Garantie totale de cinq ans »

stéréquad

710 CÔTE FRANKLIN 687-0909

Cessez de fumer en écoutant la radio



Du lundi 22 au vendredi 27, profitez de la thérapie de groupe que vous propose Marie Savane, à CBV-980. Tous les matins, de 7h15 à 9h, partagez vos expériences et écoutez les conseils des experts invités au micro de CBV afin de vous inciter à cesser de fumer. Une excellente façon de mettre fin à cet esclavage quotidien, ensemble, à PREMIERE EDITION, à CBV-980.



À La Grande Vente Semi-Annuelle Univers Décor

L'exclusivité
le design
le confort
le prestige
sont à vous
à prix réduits
maintenant

universdécor



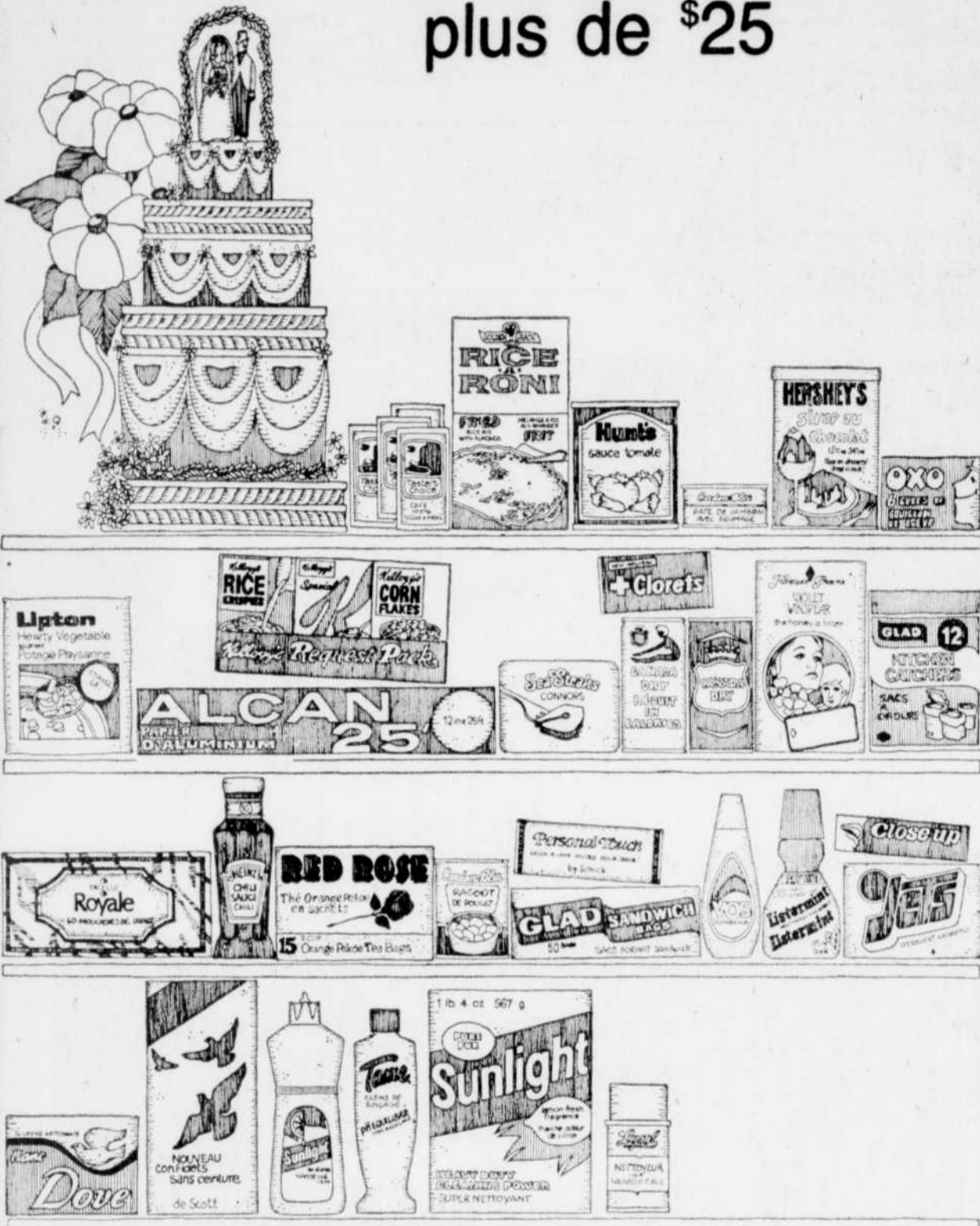
3070, chemin St-Louis, Ste-Foy
8500, boul. Henri-Bourassa (Carrefour Charlesbourg)
555, Route 170 Jonquière

Tel: 658-0664
Charlesbourg
Tel: 628-9991

Tel: 548-3156

LE SOLEIL OFFRE UN CADEAU GRATUIT A LA FUTURE MARIEE.

Une valeur de plus de \$25



Notre cadeau **VIVE LA MARIEE** est gratuit, pratique, et intéressant. Voici ce que vous recevrez:

- Plus de 25 produits ménagers de qualité, plein format
- Des bons-rabais valant plus de \$8
- Plus de 20 livrets de recettes et trucs ménagers
- Deux semaines d'abonnement gratuit au journal LE SOLEIL
- Le tout d'une valeur de plus de \$25.

Si votre mariage est prévu d'ici quelques mois, profitez de notre offre et recevez votre merveilleux cadeau **VIVE LA MARIEE**. Remplissez le coupon et retournez-le par courrier. Sans déboursé et sans obligation de votre part. De même, si l'une de vos amies ou parentes projetée de se marier, vous pouvez remplir et nous retourner le coupon en son nom. Nous nous occuperons du reste! Tous les formulaires doivent nous parvenir AVANT le mariage.

Un seul cadeau par future mariée.

Le cadeau **VIVE LA MARIEE** est un hommage du journal LE SOLEIL.

LE SOLEIL
A: Département "Vive La Mariée"
390 rue St-Vallier est,
Québec G1K 7J6

VEUILLEZ REMPLIR CETTE FORMULE AU COMPLET

Veillez inscrire la personne suivante pour un cadeau VIVE LA MARIEE gratuit.
(Lettres moulées)

NOM DE LA FIANCÉE _____ (prénom) _____ (nom)

NOM DU FIANCÉ _____ (prénom) _____ (nom)

ADRESSE ACTUELLE DE LA FIANCÉE _____ (No) _____ (App.) _____
(ville ou village) (Code postal) (Prov.) (Pays)

DATE DU MARIAGE _____ (J) _____ (Mo) _____ (Ann.)

NOM DE L'OFFICIANT (Ministre, Prêtre, Rabbin, etc.) _____

Cochez si vous êtes: FIANCÉE MÈRE PARENT AMI

VOTRE NOM _____

VOTRE ADRESSE _____

IL NE S'AGIT PAS D'UN CONCOURS.

UN SEUL COUPON SUFFIT

CHAQUE NOUVELLE MARIEE INSCRITE RECEVRA UN CADEAU.

faits divers et justice

Un an pour avoir tenté de tuer sa femme

Lucien Gilbert, 54 ans, de la rue Saint-François, et dont les relations ne sont pas des plus harmonieuses avec son ancienne épouse dont il est divorcé, a écopé, hier, d'un an de prison pour avoir tenté d'assassiner celle-ci.

Telle est la sentence rendue, hier, par le juge Gilles Carle, de la Cour des sessions de la paix, relativement aux événements qui ont failli coûter la vie à Mme Judith Voiselle-Gilbert, le 25 juin 1978.

L'accusé se serait amené au domicile de cette dernière et aurait tenté de la frapper avec un couteau saisi sur l'armoire de la cuisine. Le coup aurait été esquivé par la femme.

Les témoignages mis en preuve au moment de l'enquête relative à une demande de cautionnement ont révélé que le climat n'était pas des plus cordiaux entre les deux ex-conjoints: "Quand il m'a manquée, il a eu l'air désappointé ou ça eu l'air à le décourager d'avoir manqué son coup", déclara alors la femme.

Celle-ci ajouta même, en présence du juge: "J'peux pas le regarder!"

La poursuite a, par ailleurs, établi qu'à certains moments l'accusé aurait déclaré: "La maudite c'est pas la première fois qu'elle m'écoeure... Si je sors (de prison), elle va y goûter!"

Mais en rendant sa sentence, le juge a dit devoir tenir compte de ce climat presque provocateur, de même que de la conduite de l'accusé pendant sa détention préventive et sa collaboration avec les forces de l'ordre.

Il avait en effet déclaré aux policiers, en se livrant presque immédiatement après l'attentat: "J'ai poignardé ma femme." Au chauffeur de taxi qui l'avait conduit au domicile de cette dernière, il confia, de même: "J'ai fait une bêtise; j'ai voulu tuer ma femme..."

L'accusé avait enregistré un plaidoyer de culpabilité à l'accusation de tentative de meurtre.

Droits impayés

Un citoyen de Fortierville a été condamné, hier, à \$500, d'amende pour avoir illégalement introduit au pays, au mois d'août, deux caisses de films sans payer de droits d'accès à la frontière canado-américaine.

Les boîtes qui contenaient 79 films représentaient une valeur de \$2,835.

La sentence a été prononcée à Québec, par le juge Anatole Corriveau, de la Cour des poursuites sommaires. La plainte avait été portée en vertu de la loi fédérale sur les douanes.

philatélie



Un des deux premiers timbres de l'Autriche pour 1979 est consacré à l'Année internationale de l'Enfance.

Production intéressante de l'Autriche

par Raymond DUBE
(Collaboration spéciale)

L'Autriche, ce petit pays réputé pour la qualité de sa philatélie, émettra au cours de l'année qui vient de débiter une trentaine de timbres (32 exactement). Ce sera une production légèrement supérieure à celle de l'année dernière qui s'était limitée à 28 timbres.

Tout comme la France, c'est par un timbre de 1.50 shilling consacré à l'Année internationale de l'enfance qu'elle a lancé sa production philatélique, le 9 janvier dernier.

Le timbre d'une très grande simplicité montre une belle tête d'enfant sur l'épaule duquel s'appuie une main protectrice. Dans le coin inférieur gauche est reproduit l'emblème de l'Unicef.

Au cours du mois, suivra un timbre de 6 shilling à l'occasion du 50e anniversaire d'existence du comité international consultatif de la radio.

Pour les collectionneurs de timbres autrichiens, voici ce que sera la production au cours des onze autres mois de l'année:

Février: Un timbre de 6 shillings à l'occasion du championnat européen du tir au pistolet; une émission de trois timbres (des valeurs de 1.50, 2.50 et 3 shillings pour commémorer les 150 ans d'existence de la Erste Donau-Dampfschiffahrtsgesellschaft (la première société navale du Danube) et un timbre de 4 shillings lors du championnat mondial de patinage artistique qui sera disputé à Vienne.

Mars: Un timbre de 2.50 shillings pour marquer 200 ans d'éducation des sourds en Autriche, un timbre de 4 shillings à l'occasion du 700e anniversaire de la cathédrale de Wiener Neustadt et un timbre de 2.50s pour marquer les 150 ans d'existence du Bureau central de la Statistique au pays.

Avril: Un timbre de 4s lors du congrès international des engins à combustion (CIMAC) et un timbre de 2.50s à l'occasion de la 50e semaine de la mode féminine internationale de Vienne.

Mai: Un timbre de 3s pour les 200 ans du district d'Innviertel, un 6s dans le cadre de la série Europa; et un timbre de 2.50s sur la prévention de la pollution des eaux.

Juin: Un timbre de 3s lors du 50e anniversaire de la mort de Jodok Fink (un homme politique autrichien) un timbre de 3s pour les 700 ans de Rot-

tenmann; un timbre de 4.20s dans la série des paysages autrichiens et un timbre de 4s à l'occasion de la 50e réunion des anciens prisonniers de guerre.

Juillet: Aucune émission.

Août: Un timbre de 4s à l'occasion de la conférence des Nations unies sur le développement des sciences et de la technique; un timbre de 6s lors de l'inauguration du Centre International de Vienne; un timbre de 2.50s à l'occasion du congrès de la Fédération internationale du Diabète.

Septembre: Un timbre de 4s pour le 16e congrès mondial de la Route; un 6s à l'occasion du 50e anniversaire de la mort de Richard Zsigmondy et un timbre de 3s pour marquer le 175e anniversaire de l'imprimerie d'Etat; un timbre de 4s lors du 25e forum des Lions à Vienne.

Octobre: Un timbre de 2.50s pour le centenaire du Technisches Gewerbemuseum (Institut de technologie) un timbre de 2.50s à l'occasion du 50e anniversaire de la mort de August Musger, un timbre de 4s lors de l'inauguration du festival du théâtre de Bregenz et un timbre de 6s dans la série de l'art moderne autrichien.

Novembre: Un timbre de 16s plus 8s WIPA et un timbre de Noël de 4s.

Un peu de tout

Ne pas oublier que c'est mercredi prochain, le 24, que sera mis en vente le timbre canadien d'un dollar, le premier de la série consacrée aux parcs nationaux du pays.

On peut depuis quelques semaines se procurer les deux dernières publications-collections réalisées par le ministère des Postes. Il y a d'abord la collection-souvenir de l'année 1978 que l'on peut obtenir pour la somme de \$11. La valeur nominale des timbres à elle seule s'élève à \$10.21.

Est aussi disponible la collection-souvenir des timbres "Les Navires du Canada" qui comprend la collection complète des seize timbres émis au cours des dernières années. Le texte de cet album de 96 pages a été rédigé par M. Thomas Appleton, annexionniste historien au ministère des Transports. Le prix \$6.95.

Deux albums font des cadeaux très appréciés. (Copyright Edimedia)

TIMBRES GRANDE VENTE
RABAIS de 25% sur tous les timbres neufs ou oblitérés. Grand choix de tous pays, rares, etc. Canada inclus.
Pour un temps limité, très grande variété.

Payons pour 1965 et moins. Américain 1964 et moins.
.10\$ payons .25\$
.25\$ payons .62\$
.50\$ payons 1.25\$
1.00\$ payons 2.50\$
1967-68
ARGENT 26%
BOUTIQUE MONAIOR
Centre d'achats Jadis
5666, 3e Avenue Ouest
Charlebourg
628-9101

EXPOSITION TIMBRES - MONNAIE
Achat et vente
Dimanche, le 21 janvier
de 10h.00 à 17h.00
Entrée libre
HOLIDAY INN
396, de la Couronne,
Québec
Informations:
626-2634

VOUS ÊTES TRANSFÉRÉ?
SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT ESTIMATION GRATUITE

Local - Longue distance - Outre-mer - Emballage - Déballage - Entreposage - Assurance tout risque. Consultez.

DEMENAGEMENT TRANS-QUEBEC inc.
VOTRE AGENT
 TEL.: 843-8121

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL DE LIMOILLOU

NOUVEAU DEPART PROGRAMME D'ORIENTATION POUR LES FEMMES DE 35 à 55 ans

Avec le support d'animatrices et de personnes ressources, les participantes apprennent à s'auto-orienter vers l'option de leur choix:

- retour au travail (temps plein ou temps partiel)
- retour aux études
- volontariat et action communautaire
- regard neuf sur la vie au foyer

Prochaine session: Cégep de Limoilou du 12 février au 21 mars

Inscription le 24 janvier: 13:30 à 16:30 Local 1035
31 janvier: 13:30 à 16:30

Coûts \$40 Tél.: 694-2169

N.B.: La session est d'une durée de 6 semaines, les lundis et mercredis de 13:30 à 16:30.

50 JAHRE

6s 1929
1979

REPUBLIK OSTERREICH

Le deuxième des timbres qui inaugurent la production philatélique de l'Autriche cette année.

Tribune libre

Environ une fois par mois, la chronique "Dans le sens du poil" publie des lettres de personnes qui veulent s'exprimer sur un sujet touchant nos animaux familiers. On peut y lire des opinions, des commentaires, des conseils, tout comme des observations sur le comportement extraordinaire ou amusant d'un animal qu'on connaît bien. Écrivez à "Dans le sens du poil", Journal Le Soleil, 390 St-Vallier est, Québec, G1K 7J6. N'oubliez pas d'indiquer votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

Blâmons les vrais coupables

Il est vrai que beaucoup d'animaux sont des nuisances publiques, polluent parcs et terrains de jeux, causent des conflits entre voisins; mais il ne faut pas pénaliser d'une façon odieuse les citoyens qui ne sont nullement responsables de cette situation.

Les villes ont des règlements touchant les pet shops, qui ne sont pas toujours respectés. Il y a passablement d'animaux qui sont encore vendus dans ces établissements sans avoir reçu l'inoculation requise. Combien de gens ont acheté un animal rapidement, sans garantie et se retrouvent quelques jours plus tard dans un bureau de vétérinaire parce que l'animal est malade, infesté de parasites ou porteur de dermatoses transmissibles.

Allen Beck, dans son livre "L'Écologie du chien errant", rapporte qu'une des sources du problème de surpopulation est certainement l'existence des grands chenils et des manufacturiers de chiots. Eux ne sont pas pénalisés. Ils vont cependant vendre leurs produits aux Québécois, aux Montréalais et aux banlieusards sans poser aucune condition de vente ou si peu, et vive la reproduction!

Par contre, il existe des éleveurs sérieux et des citoyens qui aiment leurs animaux et qui seront inévitablement très touchés par certains règlements. Ces éleveurs possèdent souvent 5 ou 10 chiens, mais ce sont des animaux qui participent à des compétitions et qui valent entre \$200 et \$600. Ce ne

sont pas ces animaux qui nuiront à l'ordre public, qui mordront, qui causeront des accidents de voitures ou qui répandront des maladies. Ces chiens ne sortent pas de leur territoire. Mais, avec certains règlements, on atteindra malheureusement ces gens responsables de leurs bêtes.

Saviez-vous que, le plus souvent, ces éleveurs vendent leurs chiens avec entente de non-reproduction et contribuent de façon certaine à solutionner le problème de la surpopulation. Ces éleveurs sont engagés dans la sélection et l'amélioration des races. Ce ne sont pas des commerçants. Ils ont signé un code d'éthique sérieux.

La grande majorité des gens irresponsables sont convaincus que la liberté est plus naturelle et que faire stériliser son animal est atroce. En somme, s'ils aiment leur animal, ils l'aiment bien mal ou très peu. Ils seraient même prêts à le renier plutôt que de payer l'amen-de. De toute façon, c'est pas très grave pour eux, car ils pourront s'en procurer un autre pour \$10 ou moins. Je ne suis pas certaine que ce soit de la mauvaise volonté. Je crois plutôt que c'est de l'ignorance au plus bas degré.

La stérilisation massive devrait être imposée, à moins que l'on ait affaire à des animaux d'élevage. Ce n'est pas le coût de la chirurgie qui arrête le plus de gens, ce sont leurs principes.

C'est comme pour le port du médaillon ou la licence si vous préférez. Ce n'est pas une méthode d'identification idéale. Ça peut se perdre et ça ne donne jamais le nom du propriétaire, ce qui serait commode parfois. Pourquoi ne pas mettre sur pied un système de tatouage, même pour les chiens croisés. Grâce à ce système, il pourrait être aussi facile et rapide de retracer un propriétaire de chien qu'un propriétaire de voiture suspecte.

J'espère sincèrement que les gens irresponsables s'ouvriront les

yeux et garderont leurs animaux chez eux. J'espère aussi que les éleveurs réagiront. Même s'ils ont peu de temps, je souhaite qu'ils prennent quelques instants pour

écrire leurs commentaires sur le sujet.

René St-Louis,
Pont-Rouge.



(Photo AP)
Les chiens peuvent se conduire aussi bien que les humains!

Si les gens étaient bons comme des chiens

Pour moi, il n'y a pas d'animal plus affectueux et bon qu'un chien. Que vous le maltraitez, que vous ne le nourrissiez pas, il restera toujours un animal obéissant et fidèle. On ne peut pas en dire autant des humains.

Bien sûr, si vous battez un chien, ou bien il deviendra peureux de tout mouvement humain ou bien il deviendra dangereux pour les autres. La faute en incombe totalement au maître.

J'ai lu les articles parus sur la pollution canine. Quelle drôlerie! Ces gens qui sont si fâchés de ramasser des besoins naturels sont parmi tous ces humains qui polluent la société à tous les jours avec leur cigarette, leur voiture, etc. Il est vrai que tous les maîtres pourraient s'occuper de sortir eux-mêmes leurs animaux et surtout en ville.

Pour ma part, j'aimerais mieux que les chiens battus et maltraités soient morts plutôt que de souffrir de la cruauté humaine. Les gens n'ont plus de cœur, ils ne respectent même plus leurs semblables, alors imaginez ce que les chiens et les chats peuvent recevoir parfois.

Si tous les humains pouvaient regarder toute la bonté que possèdent les animaux et en imiter le quart, il n'y aurait ni guerre, ni meurtre, ni délit; il n'y aurait que le désir de vouloir vivre, aimer et être nourri normalement. Même les agriculteurs ne sont même plus conscients que ce qui les a fait vivre, ce sont ces animaux qu'ils traitent eux aussi avec mépris.

Je me demande où notre monde ira. Toujours plus loin dans sa haine et son égoïsme, ou vers l'amour des animaux et de la nature, et surtout de l'espèce humaine.

Céline Goulet,
Ste-Catherine.

A noter

L'assemblée annuelle des membres du Club Félin du Québec Métropolitain aura lieu le 29 janvier prochain, à 20 heures, au Château Bonne Entente (Ste-Foy). On y donnera des informations sur la dernière exposition et on formera un nouveau comité de direction.

Le plan combat-hiver gratuit de Texaco;

Bon nombre de ceux qui ont un appareil de chauffage au mazout dépendent environ 30% de plus que nécessaire pour se chauffer.

C'est pour cela que nous avons décidé d'offrir une consultation-confort gratuite, pour trouver le moyen de réduire vos frais de chauffage.

L'idée... c'est qu'après vous avoir prouvé notre expertise, nous espérons vous accueillir comme client.

Voilà comment le tout fonctionne. Tout d'abord, notre spécialiste vérifiera l'efficacité générale de l'appareil de chauffage.

Ensuite, il évaluera l'isolation existante et fera ses recommandations sur les mesures à prendre pour l'améliorer.

Enfin, il mesurera avec précision le taux d'humidité de votre maison. (De l'air trop sec donne une fausse impression de froid. En remontant le thermostat... les frais de chauffage montent aussi.)

Si vous pouvez vous libérer pendant

la petite demi-heure nécessaire à la consultation-confort Texaco, notre spécialiste aimerait vous avoir avec lui. Il pourra ainsi vous donner immédiatement le résultat de ses vérifications.

La vérification Texaco de l'appareil de chauffage.

Cette vérification, qui n'a rien à voir avec l'entretien annuel de l'appareil de chauffage, comprend trois tests de base.

Il s'agit d'une méthode précise et scientifique qui permet de déterminer si l'appareil fonctionne efficacement.

En effet, lorsqu'un appareil de chauffage n'est pas au point, 15% de la consommation de mazout peut s'envoler en fumée et gaspiller votre argent.

Grâce à ces tests, nous déterminons d'une façon précise le bon ou mauvais fonctionnement de l'appareil de chauffage.

Premièrement, nous mesurons la température des gaz brûlés. Si elle est trop élevée, une partie de la chaleur s'envole par

la cheminée au lieu d'aller dans la maison.

Deuxièmement, nous mesurons le pourcentage de gaz carbonique contenu dans les gaz brûlés. S'il est trop bas, vous gaspillez du combustible.

Troisièmement, nous vérifions le tirage de la cheminée. S'il est insuffisant, il peut y avoir une accumulation de suie. Un dépôt de suie de 1/8 de pouce d'épaisseur risque d'augmenter les frais de chauffage de 8%.

Bien souvent, le remède à ces déficiences, c'est une simple mise au point et quelques réglages mécaniques mineurs.

Déjà, cette première partie de notre consultation-confort pourrait fort bien vous faire économiser de l'argent qui, autrement, partirait en fumée.

La vérification-isolation Texaco.

D'après le guide "Emprisonnons la chaleur", publié par le Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Canada, l'isolation peut réduire les frais de chauffage dans une proportion pouvant atteindre 50%.

Malheureusement, il y a de nombreuses entreprises d'isolation douteuses, prêtes à exploiter la crédulité du public.

Pour ce qui est de Texaco, nous avons une réputation à sauvegarder. Aussi, si vous n'avez pas besoin d'isolation, nous serons les premiers à le dire.

Par contre, si vous en avez besoin, nous en ferons l'évaluation sur place et vous indiquerons avec assez de précision combien cet investissement vous épargnera de frais de combustible au fil des ans.

Vous pourriez être agréablement surpris.

Plus de confort, plus économiquement.

Pour vous, la consultation-confort Texaco, c'est l'occasion de découvrir comment profiter de plus de confort, plus économiquement. Car vous pourriez réaliser des économies pouvant atteindre 30%!

Pour nous, la consultation-confort Texaco, c'est l'occasion de vous montrer ce que nous pouvons faire, en vous fournissant le service fiable que vous attendez d'une

compagnie pétrolière.

Une fois la vérification Texaco terminée et que nous vous aurons remis un rapport écrit, vous connaîtrez exactement l'état dans lequel votre maison sera en mesure d'affronter un autre hiver rigoureux.

Aussi, postez le bon aujourd'hui même. Nous vous appellerons pour prendre rendez-vous à l'heure qui vous convient, et venir faire la consultation-confort gratuite Texaco.

Texaco vous le promet, cette offre ne vous engage à rien. Nous pensons qu'en vous aidant à améliorer votre confort, tout en réduisant vos frais de chauffage, vous voudrez probablement devenir notre client. Ça vous va?



Ce bon pourrait réduire vos frais de chauffage de 30%.

Habite une maison chauffée au mazout située dans Québec métropolitain. J'aimerais qu'un de vos spécialistes me rende visite pour une consultation-confort Texaco.

J'É SUIS PROPRIÉTAIRE LOCATAIRE

MA MAISON A _____ ANS D'ÂGE

MA MAISON COMPREND _____ CHAMBRES À COUCHER

LE CHAUFFAGE A CÔTÉ ENVIRON \$ _____ L'AN DERNIER

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV _____

N° DE TÉLÉPHONE _____

MIEUX LEURE HEURE POUR APPELER _____

Envoyer ce coupon à: M. Jacques Beauregard
Texaco Canada Inc., 1122 Chemin St. Louis
Suite 206, Québec, G1S 1E6 OS-9-2



Huitième en deux jours...

Depuis jeudi dernier, au moins huit incendies d'envergure ont causé des dommages considérables à des immeubles publics et à des résidences, dans les régions de Québec, de Charlevoix, de Rivière-du-Loup et de la Rive-sud. Les pompiers de Sainte-Foy ont été appelés à combattre un violent incendie qui a causé pour au moins \$100,000 de dommages à la propriété de M. Robert Giguère, au 36 de l'avenue de la Carrière, vendredi matin.

Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve



Coupable d'incendie criminel

Jean Drouin, 24 ans, de Beauport, à gauche, a été déclaré coupable du crime d'incendie par le commissaire Cyrille Delage, devant qui il comparaisait, hier. Il a admis avoir provoqué, en allumant des rebuts de papier sous un palier, le feu qui a détérioré lourdement la conciergerie Le Cavalier, située au 2121 de la 18e rue à Québec, le 2 mars 1977. L'incendiaire détenu par la police de Québec a été formellement accusé en Cour criminelle, hier après-midi.

Le Soleil, Gilles Lafond

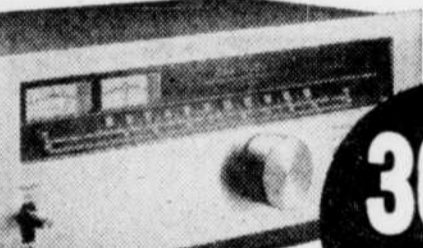
VENTE D'INVENTAIRE
PRIX DE LIQUIDATION



Quantité limitée

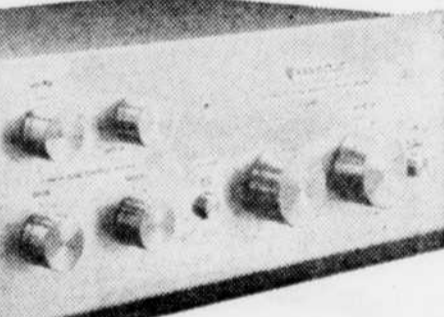


40 watts RMS au total

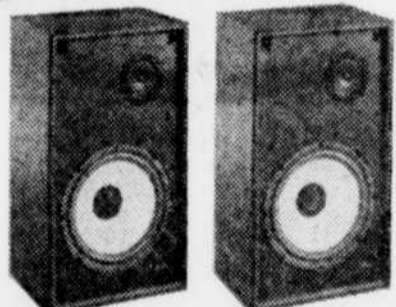


Syntonisateur Kenwood KT-5500 AM/FM stéréo.

30%
de
RABAIS



Amplificateur Kenwood KA-3700
20 watts RMS par canal.



2 haut-parleurs
Woofer 8"
Tweeter 2"
50 watts

Modèle 760
Table tournante

à entraînement par courroie avec retour automatique. Cartouche magnétique incluse.



Prix suggéré \$702.85
SUPER-SPECIAL SAUCIER

490⁰⁰

Beaucoup d'autres spéciaux en magasin.

PLAN MISE DE COTE
Les Entreprises J.M.
SAUCIER
par la cde de Sol Inc.
5, rue St-Jean, 554-0351
STATIONNEMENT FACILE DE 10 PLACES
PLAN DE CREDIT

Deux accusés de meurtre demandent la caution

Le juge André Trottier, de la division criminelle de la Cour supérieure, rendra jugement, lundi, en rapport avec une demande de libération provisoire formulée par

deux des quatre individus traduits devant les tribunaux en rapport avec la mort violente du clochard Jacques Morin, survenue au début de décembre.

Me Gilles Garneau a plaidé, hier, pour le sort de Jean-Yves Milliard, 28 ans, et de Willie "Bill" Duguay, 50 ans, en réclamant qu'en raison de la preuve recueillie, il y a de fortes chances que les deux prévenus soient acquittés. Selon Me Garneau, ils s'exposent tous deux à subir un grave préjudice s'ils sont indûment retenus en prison, d'ici la tenue de leur enquête préliminaire fixée au 31 janvier.

entendre des témoins pour soutenir, dans le cas de Milliard, que sa propre famille est prête à se porter caution en faveur de la bonne conduite de l'accusé; dans le cas de Duguay, qu'une amie et un ami s'offrent à lui venir en aide, et à veiller sur sa conduite.

L'avocat des deux accusés a résumé les faits pertinents au litige en argumentant qu'il y a de fortes chances qu'un jury éclairé rende un verdict d'acquiescement dans chacun des deux cas.

Me Garneau a toutefois fait Ces faits sont que dans la

RADIO AMATEUR ET ONDES COURTES

Explorez le monde entier • Radio-téléphone mobile • Cours complets en classe et par correspondance débutant en janvier • Magasin d'équipement et démonstrations gratuites.

LES SERVICES V.E. INC.
4264 St-Félix, Cap-Rouge 658-1388
Permis du ministre de l'Éducation #699507

Genevieve Morel

SOLDE APRÈS INVENTAIRE RABAIS RÉELS DE 25% à 50%

Comprenant:

- ROBES D'HOTESSE
- ROBES DE NUIT DE FANTAISIE IMPORTEES, garnies de dentelle.
- ENSEMBLES ROBES DE NUIT ET PEIGNOIRS avec très jolis motifs.
- Aussi ROBES DE CHAMBRE en vocamo, velours et polyester unies ou piquées.

TOUTES SONT DES ARRIVAGES DES FETES

2 heures de STATIONNEMENT GRATUIT

Genevieve Morel
SPECIALISTE EN CORSETERIE MEDICALE ET ESTHETIQUE.
287, rue St-Joseph est 522-1504

Annonce **ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ONTARIO**

Si vous croyez que 112 ans après la Confédération, les Franco-Ontariens devraient, dans la Capitale nationale, être directement responsables de leurs écoles, envoyez votre contribution à l'ACFO, 260 rue Dalhousie, Ottawa (Ontario) K1N 7E4 et demandez à recevoir le dossier "Pourquoi un Conseil scolaire de langue française pour la région d'Ottawa-Carleton?"

ANGELE BLANCHARD
Docteur en Optométrie
653-1969

Sur rendez-vous le jour et le soir

Examen de la vue	Lentilles X-Chrome (Daltonien)
Rééducation visuelle	Lunettes
Verres de contact	

EDIFICE BEGON - 3370, La Pérade, Ste-Foy
Via Quatre-Bourgeois (en arrière de Cooprix)

COLLÈGE O'SULLIVAN
LIMOILOU
1008, 3ième Avenue, Québec 523-4769

"UNE COMPÉTENCE QU'ON REGONNAÎT"

- Cours intensif et cours régulier de jour pour garçons et filles
- secrétaire de service
- sténo-dactylo
- commiss comptable
- commis de bureau

Demandez à recevoir notre dépliant d'informations

Pas de jurés

Michel Devarenes, 38 ans, de Québec, a renoncé à son droit d'être jugé devant un juge et un jury en demandant à être plutôt jugé par un juge seul, relativement à une accusation de vol à main armée commis pendant la nuit du 11 au 12 février 1971, chez Saint-Hubert Bar B.Q., succursale de Limoilou.

L'individu dont le nom a retenti dans l'affaire d'enlèvement du gérant de caisse populaire, Charles Marion, à Sherbrooke, s'est présenté, hier après-midi, devant le juge André Trottier, de la division criminelle de la Cour supérieure, en manifestant son désir d'être jugé par un juge seul. Sa requête a été accordée et le juge Gilles Carle, de la Cour des sessions de la paix, a fixé la tenue de son procès au 27 février.

CONFÉRENCIER

Jean-Claude Fortier C.L.U.
M. Jean-Claude Fortier C.L.U. sera conférencier au prochain souper-causé de l'Association Québécoise de Planification Successorale, à 18 heures, mardi le 23 janvier 1979, au Cercle Universitaire, rue d'Auteuil, Québec. Le conférencier traitera de "l'assurance-vie et les rentes". (ANN.)

Sereno condamné à 30 jours de prison

par Roch DESGAGNE

Giuseppe Sereno, cet Italien de 31 ans implanté illégalement au Canada depuis une quinzaine d'années, dispose maintenant d'un sursis de près de quatre mois qui pourrait lui permettre enfin

de régulariser sa situation d'immigrant non admis.

Sous le coup d'une deuxième et récente ordonnance d'expulsion, Sereno a été condamné, hier, à 30 jours de prison, sentence à être purgée à raison de deux jours

par semaine. Il a obtenu du tribunal le droit de passer ces séjours hebdomadaires à Orsainville du lundi au mercredi au lieu de la fin de semaine, parce qu'il travaille.

Président la Cour des pour-

suites sommaires, le juge Anatole Corriveau a longuement soupesé tous les points de loi et aussi tous les aspects humanitaires du cas Sereno, avant de rendre jugement. La preuve soumise par la Couronne au nom du ministre fédéral de l'Immigration, a convaincu le juge que Sereno avait violé une ordonnance d'expulsion émise contre lui le 9 novembre 1978, en revenant au pays, un mois et demi environ après avoir été déporté dans son pays d'origine.

Tout en insistant sur l'obligation que lui fait la loi de se prononcer uniquement sur l'accusation d'entrée illégale, le juge Corriveau a bien spécifié qu'il tenait compte de la situation familiale présente de l'inculpé. "Si ce n'était de votre femme et de l'enfant qu'elle vient d'avoir, je serais pas mal plus sévère", disait-il en prononçant la sentence de 30 jours de prison.

Sereno est encore une fois revenu au pays en passant par les Etats-Unis, où il a célébré la Noël avec sa compagne, Carole Lefebvre, une jeune femme de Donnacona avec qui il vit depuis six ans. Le couple a franchi la frontière le 29 décembre, en disant que Mme Sereno était sur le point d'accoucher. Quelques heures plus tard, elle donnait naissance à son premier enfant, à l'hôpital du Christ-Roi à Québec.

Un cas de nécessité

"La loi est dure, mais c'est la loi", a insisté le juge, mais même s'il indiquait qu'il ne pouvait absolument pas tenir compte de la preuve de né-

cessité - c'est-à-dire la volonté de Sereno de retrouver et de s'occuper de sa jeune femme enceinte - faite par Me France Simard, le président du tribunal a sûrement été pris de compassion envers la famille Sereno.

C'est en effet une cause fort pathétique, qui attire spontanément la sympathie, comme on l'a vu à l'audience, hier matin. Giuseppe et Carole Sereno se sont suivis à la barre, pour étaler en pleurant d'épuisement leurs déboires et leur condition actuelle. Pendant le séjour de Sereno en Italie, où il se débattait dans les dédales des lois italiennes, canadiennes et américaines d'immigration, sa femme essayait de survivre avec \$61 d'assurance-chômage, souhaitant désespérément le retour de son compagnon.

C'est toute cette atmosphère pathétique qui a entouré l'audience au cours de laquelle les démêlés de Sereno avec la Justice et l'Immigration et la GRC ont été étalés. La poursuite a informé le tribunal d'un fait nouveau qui entache le dossier d'immigré non admis de Sereno, selon le juge Corriveau: l'existence d'un casier criminel remontant à 1972, pour un vol par effraction commis à Joliette, et admis hier par Sereno. Le procureur de ce dernier, Me Simard, soulignait toutefois que Sereno s'est vite réhabilité et que ce dossier est prescrit.

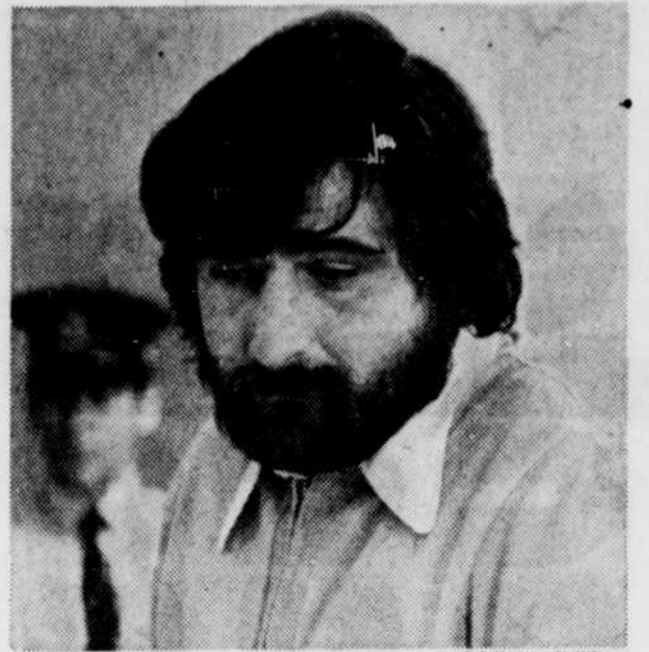
Une autre ordonnance!

La décision du juge Corriveau a de plus été assortie d'une ordonnance défendant

à Giuseppe Sereno de faire la moindre déclaration publique relativement à son cas. Selon les remarques du juge et de Me Richard Gauthier, procureur de la Couronne, Sereno n'a pas aidé sa cause en faisant des déclarations à la télévision surtout, indiquant qu'il braverait encore la loi pour rester au Québec. "Les autorités gouvernementales ne chantent jamais", commentait le juge.

Pour sa part, le journal Le SOLEIL a, depuis le début de novembre dernier, fait connaître tous les faits de l'affaire Sereno, en traitant de son expulsion, de ses entrées illégales au pays et de ses nombreux déboires.

Giuseppe Sereno s'est finalement dit prêt à suivre toutes les procédures, et même à quitter le Canada s'il le faut.



Le Soleil, Jean Vallières

Giuseppe Sereno a été condamné hier à 30 jours de prison, à purger sur une période de 15 semaines, pour avoir enfreint une ordonnance d'expulsion du Canada en revenant au Québec le 29 décembre dernier.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Les gares d'autobus paralysées

Les chauffeurs en grève de Voyageur à Québec ont décidé de resserrer les lignes de piquetage, hier, ce qui a entraîné la fermeture de la gare centrale du boulevard Charest, et la paralysie partielle du terminus Sainte-Foy. En fin d'après-midi, les voyageurs qui affluaient à la gare de Sainte-Foy devaient quitter ou prendre l'autobus sur le stationnement ou la rue Fournier, sous la surveillance de policiers municipaux aussi nombreux que les grévistes.

Meurtre à Beauport

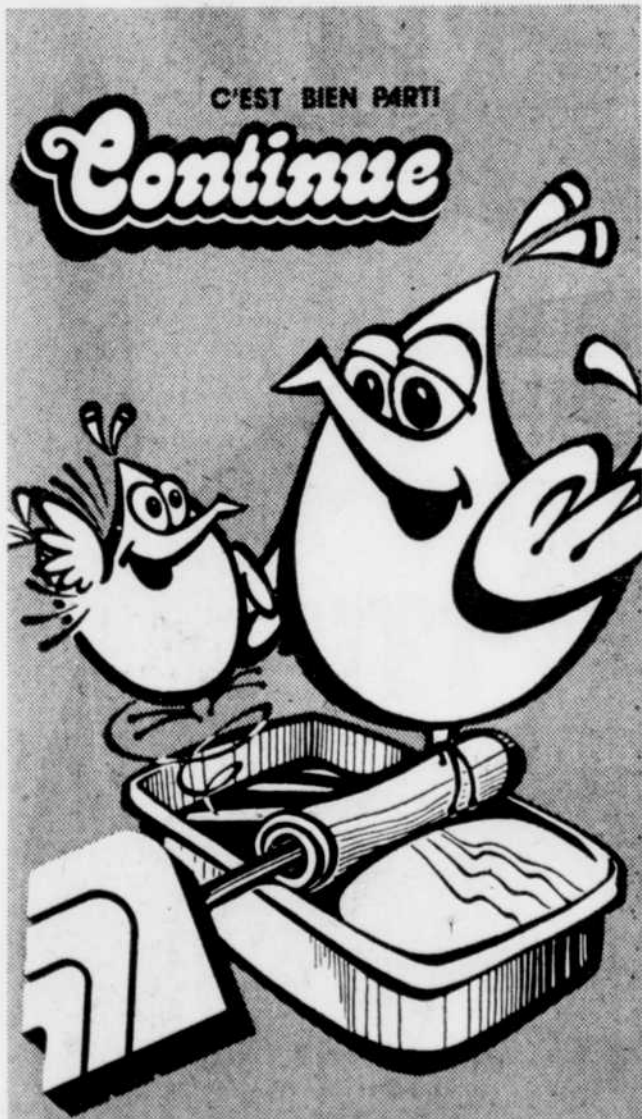
André Bélanger, 38 ans, de Parisville dans le comté de Lotbinière, est détenu par la sûreté municipale de Beauport, comme témoin important en rapport avec le meurtre de sa femme, Colette Bélanger, 35 ans, survenu hier après-midi vers 16h15 à Beauport.

Le drame familial s'est produit chez des parents du couple, dans le secteur Sainte-Thérèse-de-Lisieux. La victime a été atteinte de dix coups de couteau.

Une fillette de dix ans, qui accompagnait sa mère, a aussi été frappée à coups de couteau, et l'on ne pouvait se prononcer sur ses chances de survie, hier soir.

Bélanger s'est lui-même constitué prisonnier, à la Sûreté du Québec de Laurier-Station, vers 20h hier soir.

L'homme a été confié à la sûreté de Beauport, dont les détectives Hugues Bernier et Gilles Simard ont été chargés de l'enquête sous la direction du sergent-détective André Flamand.



C'EST BIEN PARTI

Continue

Le Collège Mérici l'offre le COURS DE TECHNIQUES D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE POUR GARÇONS ET FILLES

- Cours d'une durée de 3 ans conduisant au marché du travail
- Programme du Ministère de l'Éducation
- Admissible aux Prêts et Bourses du Ministère de l'Éducation et aux bourses Mérici
- Service de résidence à l'extérieur.

• Date limite d'inscription: 1er mars.

Pour plus de renseignements, écris ou téléphone au Collège Mérici 755, Chemin St-Louis Québec, P.Q. G1S 1C1 Tél.: 683-1591

N.B. Nous offrons aussi le cours collégial général conduisant à l'Université.



LE COLLEGE DES JESUITES

1150, boul. St-Cyrille ouest
Québec G1S 1V7 - 681-0107

- Externat pour garçons, déclaré d'intérêt public.
- Cours secondaire complet, voies enrichie et régulière (170 places en Sec. I).
- Formation générale sans choix d'option significatif avant Secondaire V.
- Séances d'examen d'admission: les 20 et 27 janvier 1979 de 8h30 à 12h00.
- Pour secondaire II, III, IV et V, téléphoner au secrétariat.

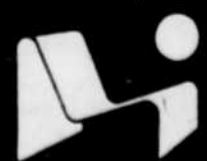
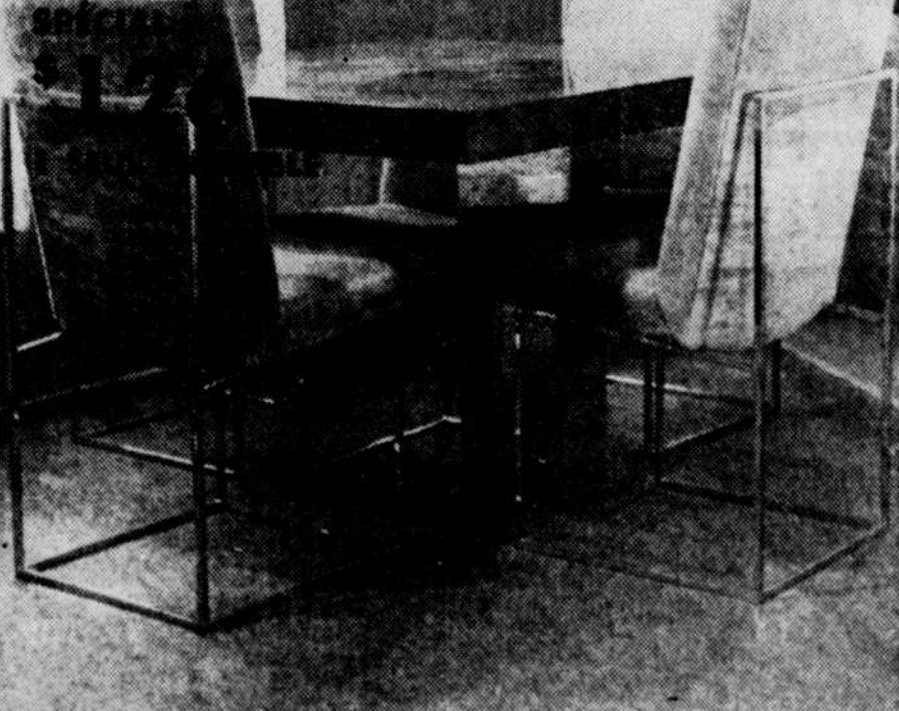
VENTE

DU 17 JANVIER AU 15 FÉVRIER

TABLE "COGGIN", IMPORTATION AMÉRICAINE BASE MIROIR, DESSUS NOYER
RÉG. \$689
SPÉCIAL

\$296

4 CHAISES "COGGIN", VELOURS BEIGE
RÉG. \$309 CHACUNE

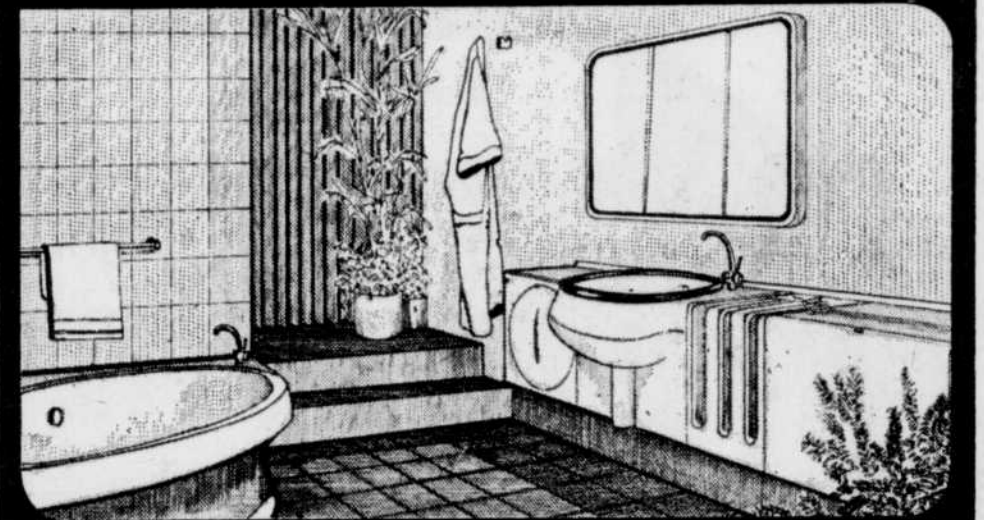


LE MOBILIER INTERNATIONAL
SEULEMENT AU 231 ST-PAUL, QUÉBEC, TÉL. 692-0670

CERAMIQUE DECOR

4220, 3e Avenue ouest — 627-0122

IMPORTATEUR DISTRIBUTEUR
Place Laurier
653-2903



- Service de planification et décoration gratuit
- Lavabos sur colonne, baignoires, robinets, etc.
- Au-delà de 800 modèles de céramique en magasin
- Eviers de cuisine

TENAX — KOHLER — SELLES
Cuisines modernes

MAITRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE

Programme d'études à temps complet à Québec
Programme d'études à temps partiel à Québec et à Montréal

L'École nationale d'administration publique annonce son concours d'admission au programme de maîtrise en administration publique débutant à l'automne 1979. Ce programme s'adresse plus particulièrement aux gestionnaires des secteurs public, parapublic et péripublic et aux spécialistes et professionnels des mêmes secteurs qui aspirent à des postes pour lesquels une solide formation générale en administration est requise.

Le programme

- à temps complet, est d'une durée de seize mois et se donne à Québec
- à temps partiel, est d'une durée de trois ans et se donne à Québec et à Montréal. Les cours sont dispensés à raison de deux soirs par semaine. Certaines activités du programme exigent la présence de l'étudiant durant le jour
- le programme est de soixante crédits et comprend des cours obligatoires, des cours à option, des stages ou un atelier et un projet d'intervention.

L'admission au programme

Les candidats sont choisis par voie de concours. Est admissible, tout employé qui détient un diplôme universitaire de premier cycle et qui possède à la date de fermeture du concours quatre années d'expérience de travail dont au moins deux dans les secteurs public, parapublic ou péripublic. Lors de la sélection, la priorité sera accordée aux candidats qui ont des aptitudes dans le domaine de la gestion.

Sont exceptionnellement admis à ce programme, les candidats qui, à cause du poste qu'ils occupent et de leur expérience, remplissent des tâches exigeant un diplôme universitaire de premier cycle.

La date limite pour l'admission est le 1er mars 1979.

Seuls les dossiers complets seront étudiés.

Pour obtenir une formule de demande d'admission ou autres renseignements, communiquer ou écrire à Québec

Mme Johanne Julien
École nationale d'administration publique
979, avenue de Bourgogne
Sainte-Foy, Québec
G1W 2L4 (418) 657-2476

à Montréal

Mme Marie-Pierre Larose
École nationale d'administration publique
9,900 avenue d'Auteuil
Montréal, Québec
H3L 2K1 (514) 282-6890



Université du Québec
École nationale d'administration publique

vente
vente
vente

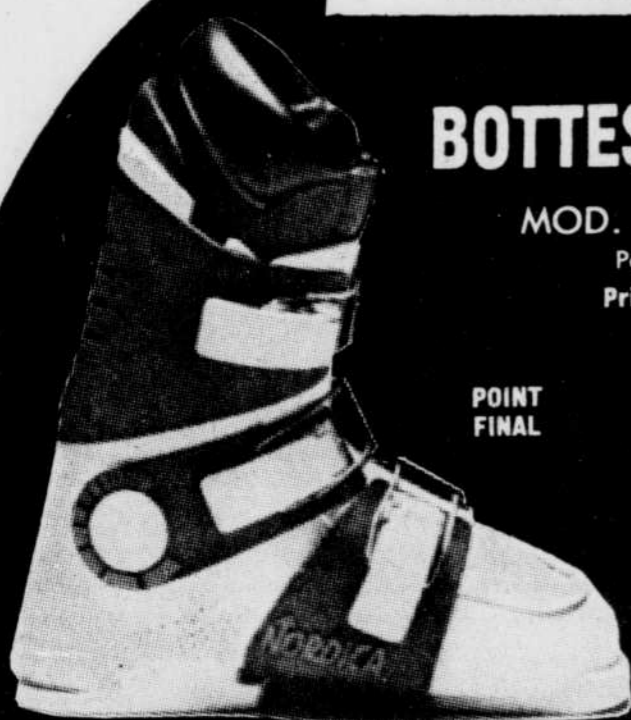
POINT final

Débutant lundi le
22 janvier 1979
TOUTE VENTE FINALE

BOTTES

BOTTES NORDICA

MOD. COMPETITION
Point. 6 à 11½
Prix orig. \$270.00



POINT FINAL

\$189⁸⁸

BOTTES NORDICA

MOD. TEMPEST

Point. 5 à 12
Prix orig. \$250.00

POINT FINAL

\$169⁹⁸

BOTTES NORDICA

MOD. ORION
Point. 4 à 11
Prix orig. \$130.00
POINT FINAL

\$79⁸⁸

BOTTES NORDICA

MOD. SESTRIERE
Point. désassorties
Prix orig. \$100.00
POINT FINAL

\$69⁸⁸

BOTTES MUNARI G.P. et GARMONT MASTER

Point. 4 à 11
POINT FINAL

\$59⁸⁸

VETEMENTS DE SKI DE FOND ET ALPIN

elko anba

FARMAZ

Odle Go

Mossant

50%
de réduction

etc.
jusqu'à

SKI DE FOND

VETEMENTS DE SKI DE FOND

ENSEMBLES 2 PIÈCES avec solapettes TOPHER VJ-207E
Gr. 8 à 16 ans Junior
Prix orig. \$39.88
POINT FINAL

\$19⁸⁸

LOT DE SKIS DE FOND

Gr. 180 à 210 cm
Prix orig. jusqu'à \$90.00
POINT FINAL

DYNASTAR "FJORD"
SPLITKEIN
"NORDIC GLIDER"
KNEISSEL
"TOURING"

\$38⁸⁸

Une paire par client.

ENSEMBLE DE SKI DE FOND

POUR ENFANTS
MOD. K-414
comprendant:
• Skis
• Fixations à câbles
• Bâtons
POINT FINAL

\$14⁸⁸
l'ens.

SKI ALPIN

ENSEMBLE • SKIS • FIXATIONS • FREINS

• ROSSIGNOL "COMPACT" (non illustré) ou
DYNASTAR "TORNADO"
• FIXATIONS SALOMON \$422
• FREINS

\$137⁸⁸
l'ensemble

Prix original \$216.76
POINT FINAL

DYNASTAR '79
polysoft

Gr. 190 à 203 cm
Prix orig. \$210.00 POINT FINAL

\$169⁸⁸

ELAN

RC05 avec INGVAR STEN. MARK Coupe du Monde 190 à 210 cm

Prix orig. \$240.00 POINT FINAL

\$189⁸⁸

ELAN

RC04 Slalom géant Coupe du Monde 195 à 210 cm

Prix orig. \$225.00
POINT FINAL

\$179⁸⁸

SKIS K2 610

Gr. 195 à 204 cm
Prix orig. \$210.00
POINT FINAL

\$169⁸⁸

CARTES DE CREDIT ACCEPTEES



massicotte sports

• Centre-Ville • Sainte-Foy • Place Fleur de Lys • Place Laurier (mail nord) • Place Laurier (mail est)

